

# Le Petit Brénais

Bulletin n°73 - Janvier 2026





Feu d'artifice 2025

## Sommaire

Édito .....	3
Vie municipale .....	4 à 6
Travaux .....	7 à 9
Équipements municipaux .....	10 à 13
Cérémonies .....	13
Ecole intercommunale .....	14 à 19
Tourisme .....	20 à 21
Vie sociale .....	22 à 24
Vie associative .....	25 à 29
Animations .....	30 à 37
Services publics .....	38 à 45
Carnet d'adresses .....	46 à 50
Sauvegarde des habitants .....	51

**Bulletin municipal de la mairie de La Brée-les-Bains**  
Directeur de publication : Philippe Chevrier, maire de La Brée-Les-Bains  
Comité de rédaction : Patrick Monnereau, Didier Blanckaert, Angélique Martin  
Crédit photo de la couverture : mairie de La Brée © 2025  
Graphisme : ALC communication - 06.88.08.70.27  
Impression : Enseigne 17 - 09.53.04.00.46  
Visa de dépôt légal n°480

**Pour plus d'informations contactez la mairie**  
Place de la République, 17840 La Brée-les-Bains  
Tél. 05.46.47.83.11  
Email : [mairie@labree.fr](mailto:mairie@labree.fr)

## Suivez-nous

[Facebook@Commune-de-La-Brée-les-Bains](#)  
Pour accéder à notre page Facebook, tapez dans votre barre de recherche « facebook Commune-de-La-Brée-les-Bains ».

[www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com)  
En allant sur notre site internet, retrouvez les comptes-rendus de nos Conseils municipaux.

# L'édito du Maire

Chères Brénaises, chers Brénais,

Le cycle de la démocratie va reprendre ses droits; les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars 2026.

Aujourd’hui, je m’adresse à vous une dernière fois au terme d’une mandature remplie d’actions et de réalisations.

Pour ce dernier édito et avant la fin du mandat que vous nous avez confié en 2020, c’est un maire satisfait et fier du travail accompli. Ce n’est pas de l’autosatisfaction mais une évaluation sincère des actions qui ont été menées par la municipalité. J’ai la fierté d’avoir, avec mon équipe, contribué au dynamisme de la commune de La Brée les Bains que nous avons fait rayonner et envier.

Ces six années de fonction ont été marquées par un engagement constant pour améliorer le quotidien des habitants et préparer l’avenir de notre commune.

Nous avons été confrontés à cet exercice d’équilibrisme entre répondre aux besoins, fournir des réponses au regard de nos moyens financiers et des priorités tout en veillant à ce balancement. Beaucoup a été fait, mais je pense que notre commune peut aller plus loin.

Je souhaite une nouvelle fois remercier l’ensemble de ceux qui ont contribué à la vitalité de notre village durant la mandature : commerçants, artisans, bénévoles des associations et agents municipaux.

Mes remerciements vont aussi aux adjoints qui se sont fortement engagés et qui ont été présents au quotidien sur tous les fronts, sans oublier les conseillers municipaux. J’ai également une pensée chargée d’émotion pour les trois élus qui nous ont quittés durant le mandat : Souraya Berro, Philippe Choteau et Henri Baldassari.

En attendant le renouvellement de l’équipe municipale, les élus et moi-même vous souhaitons une très belle année 2026 et le meilleur pour vos proches.



Philippe Chevrier

Maire de La Brée-les-Bains



## Les vœux du maire

La cérémonie des vœux est une étape importante dans la vie d'une commune.

Le 17 janvier 2025, le maire, Philippe Chevrier, n'a pas manqué à cette tradition en présence du conseil municipal et de plusieurs élus de l'Île d'Oléron.

Accompagné de son équipe, le maire a dressé le bilan de l'année écoulée et tracé les perspectives pour 2025. « Notre principale richesse est humaine » a-t-il précisé avant de remercier les associations, les commerçants et les forces vives de la commune.

## Un centre technique municipal plus grand

### Les évolutions au sein des services municipaux

L'année 2025 a vu quelques changements au sein des services de la collectivité.

A la suite de la mutation de Stéphanie Khiate, secrétaire générale, intervenue en novembre 2024, Angélique Martin a été nommée à ce poste. Alexandre Rougier a repris le poste de placier, suite à la demande de disponibilité d'Hassan Khiate. Souhaitons-leur de la réussite dans leurs postes respectifs !

La municipalité avait également proposé la promotion interne de Joris Amelin au poste de responsable des services techniques. Promotion validée par le centre de gestion. Un bel avancement de carrière pour cet agent en poste depuis 2017 dans la collectivité.

La municipalité a déposé un **permis de construire pour l'agrandissement du centre technique municipal** de La Brée-les-Bains.

Créé dans les années 1950, cet équipement était devenu insuffisant pour répondre aux besoins actuels de notre commune. Les services techniques jouent un rôle transversal essentiel : ils interviennent dans de nombreux domaines et sur l'ensemble du territoire communal.

Avec l'évolution naturelle des missions et des méthodes de travail, les besoins en espaces de stockage pour le matériel et les véhicules se sont accrus. Cet agrandissement permettra ainsi d'améliorer les conditions de travail des agents et l'efficacité du service rendu aux habitants.

La collectivité compte actuellement au service technique 10 agents titulaires : 2 femmes et 8 hommes, qui œuvrent quotidiennement à l'entretien et à la valorisation de notre cadre de vie.



## L'accueil de nouveaux brénais

Tous les deux ans, la municipalité de La Brée organise l'accueil des nouveaux arrivants lors d'une soirée où ces derniers peuvent rencontrer les principales associations et ainsi connaître les différentes activités possibles sur la commune.

Cette année, la rencontre s'est déroulée le vendredi 19 septembre 2025 dans la salle Morandeau.

Moment simple et convivial apprécié de tous.



### Bilan du recensement 2025

À La Brée-les-Bains, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Début 2025, les quatre agents recenseurs recrutés pour l'effectuer ont réalisé un travail de collecte minutieux. Les données recueillies révèlent une progression de presque 10% de sa population, passant de 696 résidents principaux à 764. Souhaitons que cela continue d'évoluer !

# Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants

Pour les prochaines élections municipales de Mars 2026, voici les modifications :

1. Les électeurs voteront pour une liste sans possibilité de panachage; il ne sera donc plus possible de rayer des candidats sur les bulletins de vote.
2. La liste est obligatoirement composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.
3. Pour être élue au 1er tour, une liste doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés.
4. La répartition des sièges s'effectue selon les suffrages exprimés :
  - Attribution de la prime majoritaire (la liste ayant récolté le plus de suffrage au 1er tour obtient directement la moitié des sièges).
  - Répartition à la proportionnelle : nombre de sièges réparti selon le quotient électoral.
  - Répartition à la plus forte moyenne.

## Bon à savoir

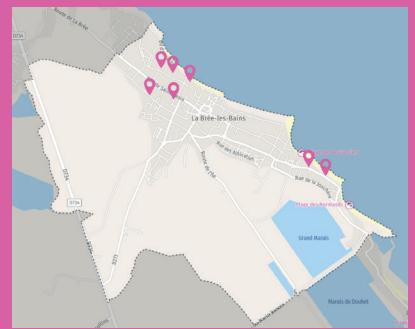
- Conformément au décret fixant la date des prochaines élections municipales et communautaires, les citoyens seront appelés aux urnes les 15 et 22 mars 2026.
- Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 6 ans renouvelable.
- Pour les communes de 500 à 999 habitants, l'effectif légal du conseil municipal est de 15 élus.
- Vous avez la possibilité de donner procuration à une autre personne pour que celle-ci vote à votre place sur le site internet [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) ou via la mairie.
- Les compte-rendus des conseils municipaux sont consultables sur la devanture et le site internet de la mairie [www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com).

L'élection du maire se fera ensuite parmi les membres élus du conseil municipal, à bulletin secret et à la majorité absolue (en cas d'égalité, le plus âgé est élu).

Les adjoints sont élus au scrutin de liste paritaire à la majorité absolue. La liste est donc composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Il n'y a pas d'obligation pour le Maire/1er adjoint.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous renseigner à la mairie.





L'allée du Gai Séjour faisait partie du programme de réfection du réseau d'assainissement.

Ainsi, depuis début 2025, Eau 17 a procédé à la remise en état des réseaux d'assainissement et d'eau potable.

Dans la continuité, il a été effectué la restauration du parking de Planginot.



## Rue du Douhet : assainissement et 2ème tranche de travaux

Les travaux de la rue du Douhet se poursuivent avec la partie assainissement et eau potable (photo 1). Dans la continuité de la réfection des réseaux, la commune a refait la voirie et les accotements (photos 2 et 3).



Photo 1



Photo 2



Photo 3

## Parking boulodrome

La commune a procédé au fleurissement de l'entrée du boulodrome et à la réfection du parking après les travaux d'assainissement qui ont été effectués rue du Douhet.



## Stèle et promenade

La stèle située au niveau de la descente à bateaux a fait peau neuve. Ce monument honore un pompier Thierry Bausmayer, décédé le 25 décembre 1985 lors d'un sauvetage en mer.

Quarante ans plus tard, le 25 décembre 2025, une cérémonie en mémoire du quarantième anniversaire est organisée par les centres de secours de St Denis et de St Pierre.

Les services techniques de la commune ont également remis en état la descente à bateaux de l'avenue de la Malaigneille.



## Rue Adolphe Jousset : effacement des réseaux

Dans la continuité des effacements de réseaux, 2026 verra des travaux débuter rue Adolphe Jousset. Il s'agira d'enfouir tous les réseaux aériens.



## Place du marché : mise en conformité électrique

En fin d'année, les travaux de conformité électrique du marché ont été réalisés.

Des compteurs sont maintenant installés dans tous les boxes du marché. Les volets du bureau du placier ont également été remis en état.

Suite à un départ de locataire, les services techniques ont effectué des travaux dans un box.



## Vidéoprotection

Le système de vidéoprotection continue à être développé pour la protection de la population brénaise.

L'installation de nouvelles caméras à des points stratégiques est prévue.

Les images, consultées sur réquisition de la gendarmerie, permettent de les aider dans la résolution d'affaires (cambriolages, dégradations, etc...).



## Camping municipal : remplacement de mobil-homes

Le début d'année 2025 a vu arriver 2 nouveaux mobil-homes au camping municipal en remplacement des numéros 1 et 2 qui devenaient vétustes. Deux autres mobil-homes devraient être changés en 2026 par des modèles plus spacieux.





## Une saison ensoleillée et animée pour le camping municipal Le Planginot !

Ouvert du lundi 31 mars au dimanche 12 octobre 2025, le camping municipal a passé une saison placée sous le signe du soleil, du repos et du calme tout cela en profitant d'un magnifique ciel bleu (l'île d'Oléron, surnommée La Lumineuse, tient haut son rang !).

Les campeurs ne s'y sont pas trompés et ont été nombreux à répondre présent afin de profiter de ces belles conditions.

En comparaison avec l'année antérieure, la fréquentation a légèrement augmenté, de manière assez régulière sur l'ensemble de la période d'ouverture. Sans surprise, le pic de fréquentation a été enregistré au mois d'août. On ne le rappellera jamais assez : pensez à réserver pour cette période !

Les adeptes de la tente, de la caravane, du camping-car et les usagers des mobil-homes

ont profité de la bonne tenue du camping et des nombreux atouts que présente son environnement : plage idyllique et surveillée, animations multiples, marché particulièrement bien achalandé, ... Tous ont répondu présent à l'appel de cette belle saison et ont profité d'une ambiance paisible.

L'hétérogénéité des publics accueillis n'empêche pas un appréciable respect du « vivre ensemble ».

Les travaux réalisés pendant la période hivernale dans les blocs sanitaires, rénovation des douches et de l'installation électrique du bloc « accueil » par exemple, ont permis d'améliorer le confort de chacun.

Une fois encore, un grand merci aux agents saisonniers du camping et à l'appui des services techniques et administratifs de la com-

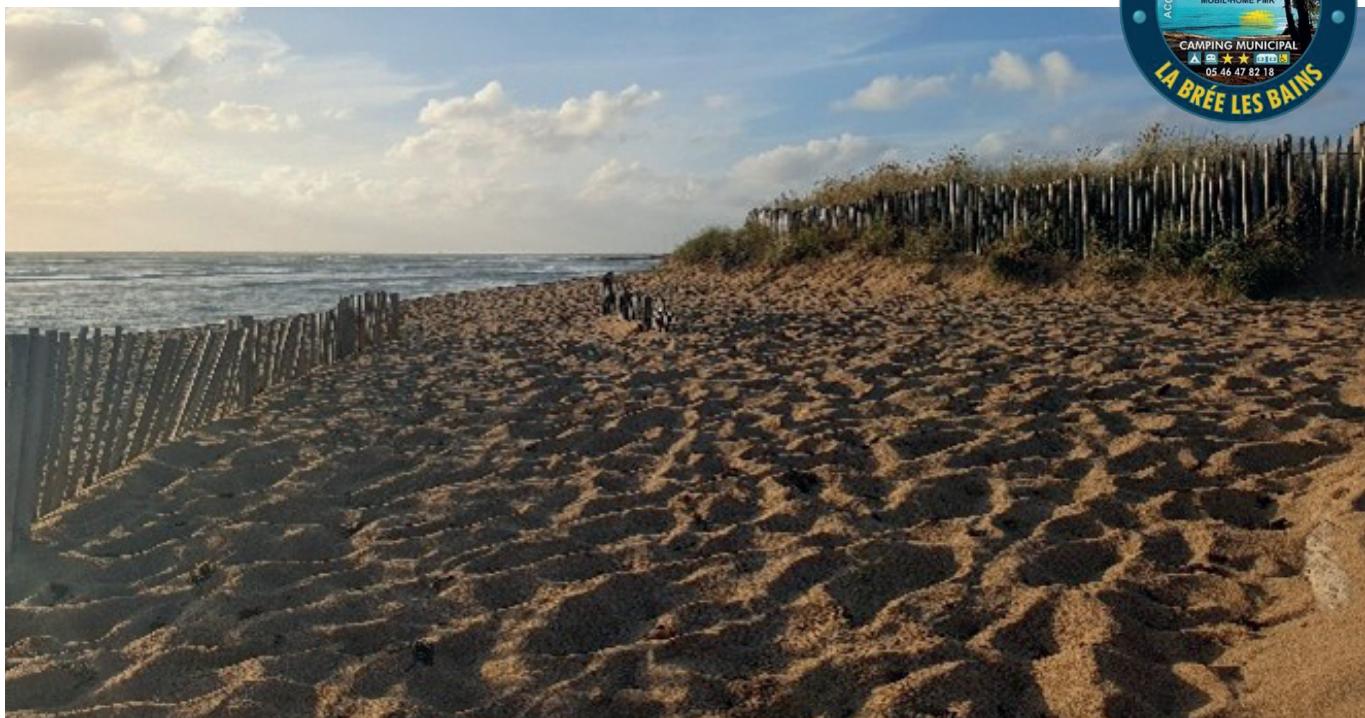
mune qui font preuve d'un grand dévouement pour assurer le meilleur service aux usagers.

Une mention particulière pour les agents assurant le nettoyage des blocs sanitaires, tâche parfois ingrate, mais qui ont su de par leur motivation et leur patience maintenir un bon niveau d'hygiène et un environnement appréciable. Merci pour leur implication.

**La saison 2026, qui débutera le lundi 30 mars**, s'annonce de la plus belle des manières ; différents projets sont en gestation.

**Les réservations seront possibles à partir du lundi 2 mars 2026** par téléphone : 05 46 47 82 18 ou par mail : [camping.planginot@orange.fr](mailto:camping.planginot@orange.fr)

A très bientôt !



# Un marché dynamique, attractif et ouvert toute l'année !

Le marché de La Brée les Bains est ouvert toute l'année. Hors saison, du 1er octobre au 30 avril, les commerçants sont présents les mercredis, vendredis, samedis et dimanches (tous les jours pendant les vacances scolaires) et tous les jours en saison.

Cette année encore, il a fait le plein pendant la saison estivale avec une augmentation de la fréquentation et du nombre de commerçants présents.

Son attractivité n'est plus à démontrer alors n'hésitez pas à venir à la rencontre des commerçants et artisans !



# L'Atypique clôture une cinquième saison ensoleillée



quitté l'horizon. Résultat : des terrasses animées, des rires au bord de l'eau et une belle affluence, notamment au cœur de l'été, lorsque l'île d'Oléron a vu arriver de nombreux visiteurs en quête de détente et de convivialité.

Pour l'équipe de L'Atypique, cette cinquième année d'activité représente une étape importante. Le lieu est désormais bien ancré dans le quotidien estival de la station balnéaire, devenant un point de rendez-vous incontournable pour partager un verre, un repas ou simplement un moment face à l'océan.

L'été s'achève, marqué par une météo idéale, offrant dès le mois d'avril un avant-goût d'été qui a ravi vacanciers et habitants.

De la douceur printanière jusqu'aux chaleurs d'août, le soleil n'a presque jamais

Alors que l'automne s'installe doucement, toute l'équipe tient à remercier chaleureusement les habitués, les vacanciers et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette belle saison.

Rendez-vous l'année prochaine pour de nouveaux instants atypiques, toujours les pieds dans le sable et le regard tourné vers la mer. Merci à toute l'équipe municipale qui nous a fait confiance.

**Marion et Maxime GOURMAUD**  
Gérants de L'Atypique





Avec un réaménagement de ses locaux, la bibliothèque s'est refait une beauté : espaces plus aérés, plus lumineux, mieux délimités, grâce à l'achat par la municipalité de nouveaux mobiliers, mis en place avec l'aide active des employés communaux.

L'augmentation de la dotation par la mairie nous a permis d'acquérir **d'avantage d'ouvrages pour enfants et adultes** et rajeunir ainsi le catalogue de la bibliothèque.

Dans un but d'ouverture de la bibliothèque, des **ateliers de lecture et d'écriture, ouverts à tous**, ont été proposés en septembre et octobre derniers, grâce aux interventions de Mme SIRKIS Nic et Mr CHOLET Daniel, habitués à ce genre d'exercice. Nous espérons pouvoir proposer d'autres ateliers de ce type tout au long de l'année.

## Bibliothèque : plus de livres, plus d'ateliers, plus de beauté ...

Toujours dans un souci de permettre l'accès à la lecture au plus grand nombre, l'équipe de bénévoles continue de proposer, sans grand succès il est vrai, le port de livres et/ou la lecture directement au domicile des personnes ayant des problèmes de mobilité (ne pas hésiter donc à se signaler à la mairie, qui relayera la demande auprès des bénévoles de la bibliothèque).

**La bibliothèque se déplace maintenant à l'école de La Brée :** Les élèves peuvent ainsi emprunter, le mardi tous les 15 jours, les ouvrages sélectionnés par les bénévoles et proposés au moment de la récréation du matin. Durant ce temps, des lectures sont également offertes aux enfants.

À la demande et sur des thèmes attendus par l'enseignante des CE1-CE2, l'équipe de la bibliothèque intervient 2 à 3 fois par période, sous différentes formes : lecture, art plastique, art scénique... Afin de rendre la bibliothèque plus attractive auprès des enfants, des ateliers à thème ont été également proposés : en octobre sur Halloween et en décembre sur Noël ; d'autres leur seront proposés au cours de l'année.

De même que le nombre d'adhésions a sensiblement augmenté hors saison, la bibliothèque a bénéficié encore cette année d'une forte augmentation de sa fréquentation en juillet et août...avec en prime de nombreux compliments quant à son nouvel agencement.

Notre petite bibliothèque, qui a tout d'une grande, attend des lecteurs toujours plus nombreux...et des bénévoles toujours plus motivés !

Laurette-Mireille-Véronique

### Bon à savoir

Vous avez des livres à déposer à la boîte à livre, mais vous manquez de temps ou de mobilité ?

**Faites appel au service de Natalie au 06.12.96.24.61.**  
Elle se fera un plaisir de se déplacer à votre domicile et alimenter la boîte pour vous.

## Une agence postale communale polyvalente

Malgré une baisse de fréquentation générale due à la diminution du trafic courrier, votre agence postale maintient ses horaires d'ouverture **tout au long de l'année** et vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Pendant les vacances scolaires d'été, elle est ouverte également le samedi matin ainsi que le lundi et mercredi après-midi, de 14h à 16h.

Vous pouvez y effectuer vos affranchissements courrier/colis nationaux et internationaux, acheter des timbres, prêts à poster, prêts à envoyer, emballages Colissimo et Chronopost, retirer vos courriers ou colis en instance.

Votre agence postale est aussi un Point Relais Colissimo.

Si vous avez plusieurs résidences et que vous souhaitez faire suivre votre courrier, vous pouvez acheter un abonnement mobilité et/ou souscrire un contrat de réexpédition. Si vous êtes absent de votre domicile, vous pouvez également réaliser une procuration postale afin qu'une personne de confiance puisse récupérer vos courriers/colis recommandés.

## Équipements municipaux

La Poste diversifie ses offres, en particulier pour les séniors comme la téléassistance, la visite du facteur, la tablette Ardoiz, mais aussi pour toute la population, téléphonie mobile, offres Box + TV, et même pour les enfants (montres connectées).

Les clients de la Banque Postale peuvent effectuer des versements et retraits d'espèces (max. 500 euros par semaine).

Un îlot numérique (ordinateur + imprimante) vous permet d'effectuer vos démarches administratives en ligne, vos déclarations douanières, de scanner/imprimer un document administratif ou une étiquette Colissimo.

Karine et Élodie vous accueilleront avec plaisir en 2026 afin d'effectuer vos opérations postales et financières. La satisfaction de notre clientèle est au cœur de nos préoccupations.



## Cérémonies

### Un 11 novembre très solennel

En ce Mardi 11 Novembre 2025, il y avait beaucoup de monde pour commémorer cette grande date. Les Brénaises et les Brénais avaient répondu présents dès 10h30 sur la place du Monument aux morts.

Le Général de brigade aérienne Thierry Fluxa, Commandant de la base aérienne 721, avait donné son accord à la municipalité de La Brée afin qu'un Piquet d'Honneur soit présent à cette cérémonie. Cette présence, très remarquée, soldats en arme, contribuait à renforcer le caractère solennel et mémoriel de cette manifestation patriotique.

On notait avec honneur, également la présence du Capitaine, Commandant la Gendarmerie Oléronaise, d'un détachement des sapeurs-pompiers, des gradés de l'Armée de terre, de la Philarmonique Oléronaise. Cette cérémonie, prévue depuis longtemps était magnifiée également par un groupe d'enfants de l'école communale, pour qui Madame la Directrice avait préparé la lecture de lettres écrites dans les tranchées par les poilus. Moment très émouvant que ces petites voix lisant les mots vrais des combattants,

lettres adressées à leurs familles, avec les inquiétudes, les espoirs, les combats et enfin le grand silence de la Paix. Les enfants des écoles ont rappelé à chacun, par ces mots, les sacrifices accomplis par des hommes pour leur pays et le devoir de mémoire qui est vivant dans tous les cœurs.

Sur cette Place de la Mairie, après le dépôt des gerbes par les autorités, les corps constitués et les associations, on a ressenti un grand moment de respect et de fraternité, un instant éternel du vivre ensemble.





## Des nouvelles de l'école primaire de Saint-Denis d'Oléron

Une classe a fermé, vous le savez. Mais cette rentrée s'est bien déroulée ! Les élèves motivés et heureux de se retrouver ont donné un air léger à ce début d'année.

Les projets, comme chaque année, sont déjà engagés :

La vie au jardin va continuer, pour les 2 classes, toute l'année. De nouveaux engins roulants ont envahi la cour de récré, quel niveau d'habileté ont nos élèves désormais !

Une équipe au complet, Elisabeth Bourgeois enseigne aux élèves de CP, Joane Giraud aux plus jeunes réunis dans la même classe avec l'aide d'Isabelle Chailleux et Mélanie Baroux.

Les conditions d'accueil des élèves sont idéales et la qualité du temps scolaire est assez remarquable.

Cette nouvelle rentrée est annonciatrice d'expériences enrichissantes, régulières et partagées!



# Écoles intercommunales

---



## Des nouvelles de l'école de La Brée-les-Bains

Aux cours élémentaires de l'école de La Brée, les semaines sont rythmées par de nombreuses découvertes que les élèves ont plaisir à partager.

### Les ukulélés

Quand nous sommes arrivés à l'école le jour de la rentrée, nous avons vu un monsieur qui jouait du ukulélé. Notre maîtresse nous expliqua qu'il s'appelait Jean-Baptiste. C'est un musicien professionnel qui donne des cours et fait des concerts. Jean-Baptiste avait apporté des enceintes, des micros, un pupitre et des ukulélés. D'autres instruments étaient accrochés dans les arbres. C'est l'école qui les a achetés pour la classe des CM. Après le concert, Jean-Baptiste et Béatrice (notre maîtresse) nous ont annoncé que nous allions apprendre à jouer du ukulélé, tous les vendredis.



### La voile

La classe de CM1-CM2 est allée à l'école de voile de Saint Denis. On a fait en tout 10 séances, réparties en 5 journées complètes. Le matin on prenait le bus à la Brée et on allait jusqu'à la place Fel, à St Denis. On marchait jusqu'au port et on arrivait à l'école de voile. On attendait les moniteurs à l'entrée pour avoir les consignes. Après on se préparait (mettre les combinaisons et les gilets). Ensuite nous devions gréer les bateaux pour les mettre à l'eau. Pour cela, une personne le tient et l'autre monte dessus pour accrocher la voile. On a appris à faire des empannages (demi-tour vent arrière) et des virements de bord (demi tour face au vent). On a travaillé comment accélérer, comment freiner et s'arrêter. On s'est aussi entraîné à passer autour des bouées et à faire du trapèze. A la fin de la séance, il fallait ranger les bateaux avec la remorque.



### Les jeux en anglais

Quand les CM font anglais dans la classe, ils jouent à des jeux avec des mini cartes. Il y a des questions, des réponses et des drapeaux. On doit les assembler correctement.

On travaille dans le couloir en petits groupes. Chaque élève a 3 ou 4 cartes. On commence par la 1ère question : « Where do you come from ? » Il faut trouver la bonne réponse : « I come from Canada » (par exemple). Puis un autre élève pose la 2ème question : « What is your nationality ? » et il faut avoir la bonne réponse : « I am Canadian ». A la fin, on trouve le drapeau qui correspond au pays. Et on joue avec 9 pays : le Canada, l'Afrique du sud, les États Unis d'Amérique, la Nouvelle Zélande, l'Australie, la Grande Bretagne, la France, l'Irlande et l'Inde.

### L'AME

AME veut dire Aire Marine Éducative. Sur le terrain, les CM (et bientôt les CE) travaillent avec un scientifique qui s'appelle Baptiste. Il nous laisse un temps libre pour chercher des espèces. En classe, nous étudions les espèces d'animaux et de plantes que nous avions trouvées. Par exemple les crabes qui sont des crustacés comme les crevettes. On connaît aussi des mollusques comme les bigorneaux ou les gibbules. Il existe aussi des espèces de plantes comme les algues et les plantes de dunes. En classe, nous faisons des recherches et aussi des jeux pour mieux comprendre et s'amuser.

### Les cartes de Noël

Ce sont des cartes que l'on fabrique et décore pour la mairie qui les offre aux papas et mamies de la Brée et St Denis. Les membres de notre famille peuvent venir nous aider s'ils en ont envie et s'ils sont disponibles. Nous arrivons tous ensemble (les CE et les CM) puis les maîtresses nous expliquent ce qu'on va confectionner. Nous nous dirigeons alors vers la classe de la maîtresse qui propose l'activité qu'on a choisie. On travaille tous ensemble, les enfants mélangés avec les parents. Si on n'a pas fini ce jour là, on finit le lendemain.



# *Ecoles intercommunales*

## **Les rencontres sportives**

Tous les élèves de l'école vont en bus de la Brée à la place Fel. A St Denis, on va à l'école pour récupérer les élèves de la toute petite section au CP. Nous devons donner la main à des plus petits que nous quand on marche jusqu'à la plage de la Boirie. Si on a des petits frères, cousins ou des soeurs, on peut se mettre avec eux. Nous faisons 2 activités, nous mangeons un petit peu et nous finissons la dernière activité. Ce sont des rencontres sportives, on pratique le lancer de vortex, les échasses, la slackline (une sangle tendue pour rester en équilibre) et nous jouons au bérét et avec un grand parachute. Ensuite nous revenons à la cantine.

## **Natation**

En décembre, les CM1 partent avec les CE1 et CE2 pour aller à Iléo. On enlève les chaussures pour mettre le maillot de bain et le bonnet et on passe sous la douche. On nous présente les maîtres nageurs qui nous montrent avec les maîtresses les activités. Il

y en a 4 et on change au milieu de la séance. Après on reprend la douche, on se sèche et on repart en bus.

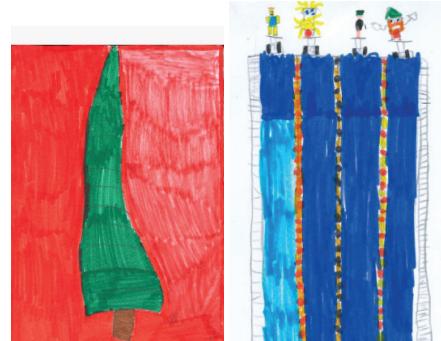
## **Le jardin**

Les élèves de CE jardinent derrière la mairie avec les employés municipaux. On a récolté la fin des tomates de l'été et après le désherbage on pourra semer ou repiquer des plants de légumes et de fleurs. L'année dernière on a goûté à nos carottes (oranges et jaunes), betteraves, fraises et petits pois. On profite aussi des bonnes odeurs des plantes aromatiques plantées par les anciens élèves.



## **La bibliothèque**

Véronique et Lorette sont les bénévoles de la bibliothèque de la Brée. Elles viennent toutes les deux semaines à l'école nous apporter des livres qu'on peut emprunter à la maison. Elles vont aussi dans la classe des CE pour lire des histoires choisies avec la maîtresse sur des thèmes qu'on étudie en classe. A la rentrée c'était sur les jardins et à l'automne c'était sur le harcèlement.



## **Les CE2-CM1 explorent la biodiversité au jardin communal**

Le 11 février, les élèves de CE2-CM1 de l'école élémentaire de la Brée, accompagnés de leur enseignante ont participé durant un après-midi au jardin pédagogique situé à l'arrière de la mairie.

Ce fut l'occasion de les sensibiliser à la biodiversité. Les employés du service espaces verts de la commune ont préparé divers ateliers comme : le semis de jachère mellifère, le semis de légumes (carotte, betterave, panais, radis), la mise en place de complément de branches dans la haie sèche située au pourtour du potager et pour finir un exercice de reconnaissance sur les nombreux insectes utiles au potager.

Equipés de gants financés par la mairie permettant de travailler en toute sécurité, les enfants ont participé avec entrain et joie aux activités proposées. S'en suivront 5 autres dates dans ce lieu de partage et d'apprentissage.

Après avoir organisé une première course d'orientation en 2024 sur le thème des essences d'arbres, l'équipe communale des espaces verts de La Brée a réitéré l'expérience sur le thème des 5 sens dans l'enceinte du camping municipal Le Planginot début avril 2025.



## La piñata de Pâques

Pour la deuxième année, la municipalité a choisi de sortir des sentiers battus et d'offrir aux enfants de l'école de La Brée « une pinata de Pâques » à la place des traditionnels chocolats.

Ce moment de dé foulement plait beaucoup aux enfants : le but étant de casser la pinata à l'aide d'un bâton tout en ayant les yeux bandés. Les sucreries qui s'en échappent à la fin font toujours l'unanimité.



## La course d'orientation

Le vendredi 4 avril 2025 au matin, les élèves de l'école de La Brée les bains ont troqué leurs cahiers contre des cartes et des boussoles pour participer à une course d'orientation sur le thème des 5 sens, organisée dans le camping municipal Le Planginot.

Durant cette matinée, ils ont été encadrés par leurs enseignants (Mme Duprez Anna et Mme Gillies Béatrice) ainsi que par l'équipe communale des espaces verts.

Les enfants se sont lancés par petits groupes à la recherche de différents points dissimulés dans le camping, où ils ont pu mettre en éveil leurs sens à travers le toucher à l'aveugle de divers éléments marins, l'écoute de cris d'oiseaux locaux, la dégustation et la perception olfactive de plantes aromatiques à l'aveugle.

A l'issue de la matinée une remise de récompenses a eu lieu. Une belle matinée sportive et conviviale qui restera dans les mémoires des élèves de l'école de La Brée les bains.

L'équipe des espaces verts

## Une fin d'année scolaire en acrobatie

Pour « fêter » la fin de l'année scolaire, la commune offre aux enfants des écoles du RPI un spectacle dans la cour de l'école de La Brée.

Cette année, deux acrobates ont donné une représentation pleine de prouesses. Malgré une chaleur écrasante, petits et grands ont pu profiter de ce moment de convivialité qui s'est clôturé par un goûter de type « auberge espagnole ».



## Le chant et la musique donnent le tempo

La partition est maintenant bien rôdée pour ce traditionnel rendez-vous entre les aînés de la commune et les enfants des écoles. Mais, cette année, on retiendra un rythme particulièrement élevé sur le plan chorale et musical.

Le spectacle offert par la municipalité a permis d'apprécier la prestation de Marie Clerquin, une voix reconnue au palmarès déjà bien rempli. Son voyage en chansons pour retrouver la poudre d'étoile a captivé les enfants jusqu'au dénouement final sur un air de la « Reine des Neiges » et un message « Ensemble on est plus fort ! ».

Et puis les écoliers sont entrés en scène : une chorale des CE1 et CE2 déclinant que « la vie c'est comme un jardin » et les CM1 CM2 mêlant chant et ukulélé. Cette dernière prestation fait partie d'un projet d'école qui inclut l'intervention d'un professionnel, Jean Baptiste, pour l'enseignement du ukulélé, et une chorale d'enfants portée par la directrice, Béatrice Gillies.

Des remerciements ont été adressés aux municipalités de La Brée-les-Bains et Saint-Denis d'Oléron pour l'achat des ukulélés et l'intervention régulière d'un musicien spécialisé au sein de l'école.

A quelques jours de Noël, cette rencontre a permis d'associer les aînés et les enfants à un moment de partage et de sensibilité entre les générations. Des parents d'élèves ont également rejoint le public pour assister au spectacle des enfants.

Avant de se quitter, les cadeaux contenus dans la hotte du Père Noël ont été distribués : un sac garni pour les aînés dans lequel le foie gras a été remplacé par le saumon et une poche de friandises aux enfants.

Un grand merci à tous et plus particulièrement aux enseignants pour leur engagement et aux enfants pour la réalisation des touchantes cartes de vœux remises aux aînés.





## Meublés de tourisme : faisons le point !

A l'instar des communes de l'île d'Oléron, et de la plupart de celles situées sur l'Arc Atlantique, la commune de La Brée a été inscrite en zone tendue par décret du 25 août 2023 en vue de préserver l'équilibre entre le développement du tourisme et l'accès au logement pour les habitants permanents. Portée par la députée du Finistère Annaig LE MEUR, la loi du 19 novembre 2024 visant à réguler les meublés touristiques s'applique donc sur notre territoire insulaire.

Trois réunions publiques ont fait salle comble les 9 septembre 2025 à Saint Georges d'Oléron, 10 septembre à Saint Pierre d'Oléron et 11 septembre à Grand Village tant le sujet rassemble un auditoire important.

L'instauration des procédures est ouverte depuis le 1<sup>e</sup> septembre 2025 pour une mise en application au 1<sup>e</sup> janvier 2026. A cet effet, nous publions les deux formulaires qui ont été diffusés sur différents outils de communication tout en y apportant quelques commentaires susceptibles de vous être utiles.

Sur la forme : le dispositif comporte deux obligations : le numéro d'enregistrement et le changement d'usage. La première est obtenue instantanément et doit figurer notamment sur les annonces de location. La seconde, l'autorisation de changement d'usage, nécessite le dépôt d'un dossier. D'une façon synthétique, seule la location d'une résidence principale en partie avec accès commun ou louée en totalité moins de 120 jours par an est dispensée de changement d'usage. Toutes les autres locations doivent déposer une demande d'autorisation.

Sur le fond : support juridique, le règlement communal, établi pour toutes les communes de l'île, fixe les conditions de délivrance des changements d'usage temporaires des locaux d'habitation en meublés de tourisme. Le conseil municipal de La Brée les Bains l'a adopté en sa séance du 9 avril 2025. Ce document de 10 pages peut être consulté sur le site : [www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com) (rubrique à la une). Vous y trouverez des informations indispensables : liste des pièces à fournir, limité à 4 autorisations par propriétaire par commune, autorisation temporaire limitée à 4 ans, nominative et inaccessible : reconduction expresse 6 mois avant la fin de validité, quota fixé par le conseil municipal de La Brée les Bains : 250 autorisations.

La question du DPE (diagnostic de performance énergétique) de A à E soulève des interrogations. Il n'est pas obligatoire pour les meublés de tourisme déjà sur le marché et ayant déjà fait l'objet d'une déclaration en mairie à la date du 21 novembre 2024 (non rétroactivité de la loi). Par contre, il est obligatoire pour tous ceux mis sur le marché postérieurement à la loi. A l'horizon 2034, tous les meublés de tourisme devront être classés entre A et D.

Il convient de préciser que l'activité de loueur en meublé touristique est une activité commerciale et qu'elle est soumise à des obligations d'identification et une fiscalité spécifique.

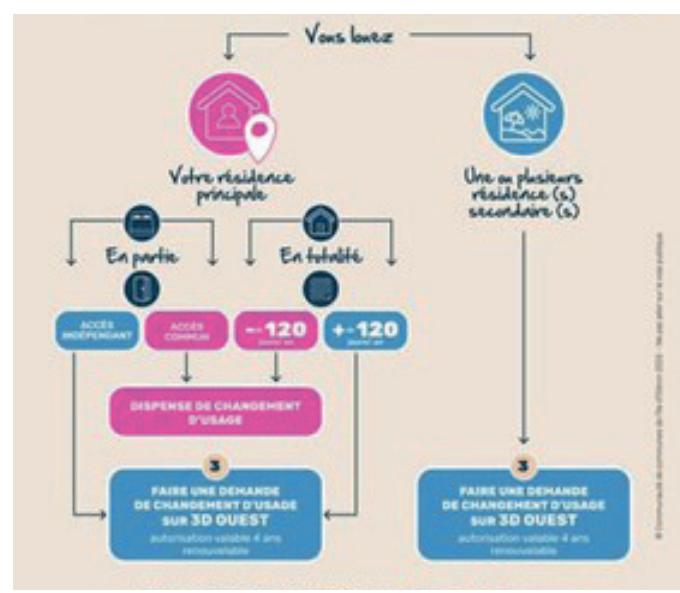
### Les contacts :

- Enregistrement et demande d'autorisation de changement d'usage : <https://taxe.3douest.com/iledoleron.php>
- Informations : service urbanisme/ action foncière de la communauté de communes de l'Île d'Oléron : 59, route des Allées CS 70085 17310- Saint Pierre d'Oléron. Tel : 05.46.47.24.68. Mail : [urbanisme4@cdc-oleron.fr](mailto:urbanisme4@cdc-oleron.fr)
- Service urbanisme mairie de La Brée les Bains



Didier Blanckaert

Adjoint délégué au tourisme



## Une saison correcte, mais marquée par les questions de pouvoir d'achat !

Si 2025 n'arrive pas au niveau des années records d'un point de vue touristique, le bilan global annuel est plutôt honorable. Le point le plus marquant est certainement le contexte économique qui a influencé défavorablement le comportement des visiteurs.

Le pouvoir d'achat reste un sujet central : beaucoup de vacanciers ont préféré des activités gratuites ou peu coûteuses et ont été plus prudents dans leurs dépenses de restauration ou d'achats annexes.

Cette prudence s'est traduite par des séjours souvent plus courts et un arbitrage attentif des dépenses après le paiement des frais incontournables comme le transport et l'hébergement.

La fréquentation a été contrastée au fil de l'été. Juillet a été un peu timide, en particulier lors de la première quinzaine, malgré un calendrier favorable.

En revanche, août a affiché de très bons résultats et septembre/octobre dans la moyenne, avec des réservations à un niveau comparable à celui de l'an passé.

Les professionnels du secteur se montrent globalement satisfaits avec un ressenti stable par rapport à 2024.

Les visiteurs sont principalement venus de France (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Île-de-France) et de certains pays européens comme la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas.



Crédit photo : Arthur HABUDZIK

Une tendance notable de la saison a été la hausse des réservations de dernière minute, reflétant les ajustements nécessaires dans un contexte économique encore incertain.

En résumé, la saison 2025 montre qu'il est essentiel de toujours proposer une offre de qualité, avec le meilleur rapport qualité/prix possible, afin de répondre aux nouvelles attentes des visiteurs et de continuer à offrir une expérience attractive malgré les contraintes économiques.

Lionel Pacaud  
Directeur de l'Office de Tourisme

*mns*

Comme tous les ans, la grande plage de la commune était surveillée par des Maitres-Nageurs Sauveteurs juillet / août.

Ils assurent la sécurité de nos baignades et les petites devinettes qu'ils proposent tous les jours font la joie des enfants, surtout grâce au bonbon remporté en cas de bonne réponse !



# Le Centre Communal d'Action Sociale

Piloté par un conseil d'administration composé de 9 membres (5 élus et 4 désignés), cet établissement public administratif autonome est la clef de voûte de l'action sociale sur la commune.

Réuni le 10 avril 2025, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le compte financier unique 2024. Il a reporté le résultat cumulé en fonctionnement de 9 244,78 euros en fonctionnement au budget 2025.

Des aides financières exceptionnelles ont été accordées au cours de l'exercice. Sur décision du président, des bons d'urgence ont été délivrés dans la limite de 50 euros maximum.

Nous rappelons que le CCAS intervient dans plusieurs domaines :

- Portage des repas : aide de 2 euros par repas selon revenu fiscal de référence,
- Allocation personnalisée d'autonomie (suivie par Elodie),
- Domiciliation des personnes sans domicile fixe,
- Dossier obligation alimentaire,
- Bons alimentaires,
- Aide financière à la demande de l'assistante sociale ou directement par le demandeur,
- Les colis de fin d'année pour les aînés à partir de 78 ans en résidence principale.

**Le Vice-président du CCAS**



## Appel à candidature

Madame TIXIER Fanny qui représentait le Secours Catholique a donné sa démission. Nous la remercions vivement de sa participation.

Les personnes qui souhaiteraient s'investir en représentation d'une structure caritative peuvent poser leur candidature à la mairie.

# Un beau symbole

Si vous cheminez le long de la promenade Chevrier, votre regard s'arrêtera peut-être sur une rangée d'arbres portant une plaque avec le prénom et la date de naissance d'un enfant.

Oui, l'arbre, ce symbole universel, véritable pont entre la nature et le vivant, donne racine aux naissances enregistrées sur notre commune. Il y en a une dizaine, chênesverts ou cupressus, dressés fièrement face à la mer.



# Un mois d'octobre tout rose

Toutes les communes de l'île d'Oléron relaient cette opération nationale. A La Brée les Bains, les féminines des services techniques, aidées par leurs collègues masculins, s'engagent annuellement pour ce mouvement destiné à encourager la prévention et le dépistage précoce du cancer du sein.

En octobre dernier, la mairie s'est habillée en rose. Cette belle initiative démontre une fois de plus que nos employés municipaux cultivent la fibre humanitaire.





## Toujours en quête d'un médecin : votre aide peut faire la différence !

Depuis près d'un an maintenant, les deux médecins basés à La Brée sont partis et la commune est toujours à la recherche d'un ou plusieurs remplaçants pour occuper le cabinet.

Alors si vous êtes, ou connaissez, un médecin généraliste qui aimera exercer dans un petit village au cadre de vie agréable, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie !

## Monalisa : retour sur une mobilisation réussie et appel aux bénévoles pour le nord de l'île !

Dans le cadre du contrat local de santé, la première journée des bénévoles Monalisa a eu lieu le 16 septembre 2025 à la citadelle du Château d'Oléron : conférence, table ronde, et une pièce de théâtre ont rythmées cette journée.

Des élus, des bénévoles et des personnes aidées ont apporté leurs témoignages et permis de mieux appréhender cette démarche citoyenne au bénéfice des personnes isolées.

Dans l'avenir, cette manifestation réussie pourrait être réalisée en alternance avec le forum des séniors.

A noter que les communes du nord de l'île sont toujours dépourvues de bénévoles Monalisa.

Infos à la mairie

The poster features a smiling elderly couple. Text on the poster includes:

- ILE D'OLÉRON COMMUNAUTÉ DE COMMUNES | organise pour vous
- JOURNÉE DES BÉNÉVOLES *Monalisa*
- MARDI 16 SEPTEMBRE
- SALLE DE L'ARSENAL À LA CITADELLE DU CHATEAU-D'OLÉRON
- 9H À 12H / PLÉNIÈRE MONALISA
- 14H / ELLE & LUI, PIÈCE DE THÉÂTRE SUIVI D'UN COCKTAIL AVEC LES COMÉDIENS
- GRATUIT SANS INSCRIPTION [www.cdc-oleron.com](http://www.cdc-oleron.com)

Logos at the bottom:

- CNSA Caisse nationale de solidarité pour l'handicap
- la Charente Maritime
- CLS Centre Local de Services Ile d'Oléron
- Monalisa ENGAGÉ CONTRE L'ISOLEMENT DES AGÉS
- COLPORTEURS de la Forêt d'Orient



## L'accompagnement des soins palliatifs (ASP 17) et la permanence Point conseil budget (UDAF)

# Être-là ASP 17

Nos bénévoles formés accompagnent et soutiennent les malades au pronostic vital engagé et leurs proches dans les services hospitaliers de Charente-Maritime.

Pour en savoir plus sur notre association :

[www.asp17.org](http://www.asp17.org)  
[associationasp17@gmail.com](mailto:associationasp17@gmail.com)  
 05 46 09 58 91

Unis pour les familles

Point conseil budget  
Dispositif labellisé

### Vous conseiller et répondre à toutes vos questions de budget

Votre conseiller « Point conseil budget » est là pour répondre à vos questions d'argent, de banque, de budget et trouver si besoin, avec vous, les solutions lorsque vous traversez une situation financière difficile.

### De quoi s'agit-il ?

- Nous voulons acheter notre première maison, à quoi va ressembler notre budget demain ?
- J'ai du retard dans le paiement de mes crédits, mes factures... je souhaite y voir plus clair dans ma situation budgétaire.
- Je croute sous les frais bancaires... comment les réduire ?

### Notre méthode

Via des entretiens en face à face, ou à distance quand ce n'est pas possible, votre conseiller répond à vos questions, identifie les aides dont vous pouvez bénéficier.

Il peut également réaliser un diagnostic complet de votre budget familial, et vous accompagner, dans la durée, pour que vous trouviez des solutions (par exemple un microcrédit personnel) et reveniez à une situation maîtrisée, mieux vécue.

### Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales propose un service de conseil budgétaire depuis octobre 2016. Son action est désormais labellisée par l'État « Point Conseil Budget ».

Reconnue d'utilité publique, (*cf article L.211-7 du CASF*), association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles sur l'ensemble du département.



### L'Udaf propose d'autres services dont :

Prévention de l'expulsion locative en lien avec l'ADIL 17

Information et soutien aux tuteurs familiaux

Médiation familiale

[www.udaf17.fr](http://www.udaf17.fr)

Demande de renseignement ou prise de rendez-vous :

Point Conseil Budget  
 Tél. : 05 46 28 36 02  
 Mail : [pcb@udaf17.fr](mailto:pcb@udaf17.fr)

10 lieux de permanence

Lagord, Le Bois Plage en Ré, Marans, Marennes, Rochefort, Royan, Saint Jean d'Angély, Saint Pierre d'Oléron, Saintes et Surgères.

### Le foyer brénais

En 2025, le Foyer brénais a continué à animer notre petite commune, par les activités de la période « scolaire » et par les festivités de l'été, et nous poursuivrons en 2026.

Chaque jour, les différents ateliers, proposés par nos animateurs bénévoles, attirent des retraités de La Brée et des environs. Nous avons nos spécificités, et évitons de proposer la même chose que ce qui se fait à côté, dans des associations voisines. Les excursions à la journée et les sorties de trois jours en Nouvelle Aquitaine, en co-voiturage, rencontrent toujours du succès.

Nous constatons que les propositions de voyages-séjours à l'étranger ont un peu moins de succès, car les tarifs ont beaucoup augmenté et il faut réserver très longtemps à l'avance. Ceci-dit, nous ne sommes pas une agence de voyages.

Les occasions de nous retrouver à table sont nombreuses, sous nos tivolis, à la salle municipale ou dans des restaurants.



Nos propositions d'animations ont également reçu un accueil favorable : les trois brocantes au terrain des Boulassiers, les quatre lotos (toujours complets), les deux expositions de peinture et d'artisanat, les Peintres dans la rue, la retraite aux flambeaux du 15 août... Sans oublier la soirée du Beaujolais nouveau et le traditionnel Marché de Noël, sur deux jours, à l'abri de la salle municipale.

Nous proposons également des conférences, gratuites et ouvertes à tous, le troisième samedi du mois, à 16h à l'auditorium. L'argent récolté à la sortie, dans le « chapeau », nous a permis de beaux gestes de générosité vis-à-vis d'associations de bienfaisance oléronaises. Nous sommes présents à toutes les manifestations patriotiques de la commune.

Nous profitons de cette tribune pour remercier la municipalité de son aide matérielle et financière, ainsi que toutes les personnes des services municipaux, qui nous permettent de réaliser toutes ces actions au profit des Brénais de souche, d'adoption ou de passage.

La cotisation annuelle est toujours de vingt euros et donne droit à toutes les activités. L'aquagym est payante ainsi que les sorties et voyages. N'hésitez pas à venir vous informer, le jeudi matin de 10h30 à 12h au 20 rue des Ardillières.



Jean-Pierre Chaboche  
Facebook Foyer brénais  
05 46 75 77 01  
foyer.brenais@gmail.com

## Vie associative

---





### Orgue et harmonies : une année d'engagement au cœur de la vie culturelle brénaise !

Cette année, l'Association Brénaise des Amis de l'orgue a organisé trois concerts : le traditionnel concert de la fête de la musique le 21 juin, puis deux concerts pendant la saison estivale, les jeudis 31 juillet et 14 août. Ces concerts de musiciens amateurs attirent chaque année plus de monde et des musiciens de sensibilités musicales plus variées : musique classique, variété et jazz.

Le 21 juin, un concert vocal a été donné par Nathalie Barbary, accompagnée par Michel Boiteux et Patrick Legand au clavecin ou à l'orgue. Le concert de juillet a réuni sept interprètes autour d'œuvres folkloriques, des standards de L. Armstrong, S. Bechet, ainsi que J. S. Bach, R. Mélikian, G. Puccini, D. Rossini et M. Reger. Les instruments utilisés étaient très variés : balalaïka, balian, orgue, piano, saxophone ténor, violoncelles et voix de basse et soprano.

En août, quatorze musiciens ont interprété des œuvres du folklore slave, de J. S. Bach, A. Boely, G. Fauré, N. Ferrer, E. John, R. Mélikian, G. Puccini, C. Saint-Saëns, P. I. Tchaïkovski et H. Villa-Lobos. Deux musiciens ont joué des compositions personnelles. Le public a également apprécié une prestation de poésie sur fond musical improvisé au piano. Il y avait autant d'instruments qu'en juillet, le saxophone étant remplacé par une clarinette.

Notre assemblée générale s'est tenue le 18 août au domicile de la présidente Marie-Danièle Michelat. Cette année, nous avons perdu Henriette Zizard. Très impliquée dans le monde associatif de notre

commune, elle apportait son dynamisme et sa joie de vivre à nos réunions. Son fils Pierre Zizard a accepté de prendre la charge de trésorier, Jean-Claude Loup ayant souhaité en être déchargé après l'avoir assumée avec rigueur pendant une vingtaine d'années. Le reste du bureau a été renouvelé.

Depuis la dernière restauration de l'orgue, une fuite d'air importante est apparue sur le soufflet du réservoir d'air situé sous le sommier de l'orgue. Sa réparation nécessitera l'intervention d'un facteur d'orgue.

Les trois concerts de 2026 sont prévus le dimanche 21 juin et les jeudis 30 juillet et 13 août.

Marie-Danièle Michelat  
Présidente d'ABAO



# Les temps forts d'Oléron Pétanque Elite

O.P.E. a eu l'honneur de se voir confier l'organisation du Championnat Triplette mixte, sur les 32 terrains des Boulassiers. Un énorme succès et une découverte pour beaucoup du site magnifique qu'offre le boulodrome, avec son nouveau parking, ses terrains réglementaires et sécurisés par des arrêts en bois, ses alentours très ombragés, son club house et tout ce qu'ont fait les services techniques municipaux pour donner au Nord Oléronais un lieu privilégié pour la pétanque et pas que...

Tout l'été, les bénévoles du club se sont activés sans compter pour organiser 24 concours en doublette, ouverts à tous. Ces concours ont vu passer 1376 joueuses et joueurs. Deux concours officiels ont été aussi primés car inscrits au calendrier officiel de la Fédération. Une pleine réussite pour toutes ces dates.

Le 14 Juin, O.P.E. a accueilli le grand club d'Amboise et ce fut une journée d'amitié et d'échange, un moment rare qui a été savouré par plus de 90 personnes. Une paella gargantuesque avait été préparée comme toujours par notre ami Guy, qui, à chaque fois régale les convives.

Dans la continuité et afin de pouvoir faire « vivre » le club, les bénévoles se sont changés en organisateur de deux lotos qui ont eu un grand succès, salle comble. Merci à nos amis du Foyer Brénais pour le soutien indéfectible et il faut le dire, sans eux, rien ne serait possible pour ces lotos car les véritables « pro », ce sont eux.

L'an prochain, plein de projets sont en cours, l'Assemblée Générale du club a eu lieu le samedi 4 Octobre et tous les dirigeants ont été réélus. Plusieurs joueuses et joueurs arrivent au club, d'autres s'en vont comme à tout « mercato ». Nous sommes heureux de l'arrivée en tant que joueuse de Gaëlle Belin et de Gilles son époux. Gaëlle a été élue au Conseil d'Administration et tout le club s'en réjouit.

La presse a relaté très souvent toutes les activités du club en soulignant la force de représentation du territoire Oléronais grâce aux couleurs d'Oléron Pétanque Elite, merci également à elle pour les nombreuses photos et articles.

Une grande reconnaissance également à nos partenaires pour ne pas dire « sponsors ». Ils sont fidèles, toujours présents, toujours prêts à nous aider et à nous suivre. Un club, sans ses soutiens, ne pourrait exister réellement ; nous avons besoin de ces partenaires, ils sont le socle de notre existence.

Merci à la municipalité de La Brée les Bains, aux services techniques qui mettent un point d'honneur pour faire du site des Boulassiers un endroit connu et reconnu.

L'année 2026 est pleine d'espoir avec de nombreuses idées de développement, la tête pleine de projets. Si des bénévoles veulent nous rejoindre, c'est avec grand plaisir qu'ils seront accueillis.

Nathalie BEILLARD  
oleronpetanqueelite@gmail.com

## Bilan sportif

Équipe 1 : 1ère en grande Région à égalité avec Jonzac et Bassens. En coupe de France l'équipe a atteint le tour National, s'inclinant seulement après un véritable combat.

Équipe 2 : Monte en 2ème Division après sa très belle victoire en poule finale. Une équipe en devenir.

Équipe 3 : Termine 4ème de sa poule malgré de nombreuses absences.  
Très belle équipe.



## Ensemble autour de la table et du marché !

Cette année encore, nous sommes heureux de vous avoir compté toujours aussi nombreux sur la place du marché de La Brée-Les-Bains lors de nos trois marchés gourmands ainsi que nos deux repas Moules Frites. Toutes ces soirées furent un véritable succès, joie et bonne humeur toujours au rendez-vous. Un grand merci à la municipalité, au service technique, et à nos bénévoles pour leur aide précieuse et indispensable.

En 2026, nous organiserons 5 manifestations :

- deux repas dont le thème va peut-être changer,
- trois marchés gourmands dont un sera couplé avec l'élection de miss La Brée.



J'espère vous rencontrer nombreux lors de nos prochaines soirées.  
Je vous souhaite à toutes et à tous une agréable saison 2026.

Guillaume Mugeotte  
Président de l'ACAB

## Préserver, sécuriser, réguler au cœur d'un territoire qui change !

En cette période climatique surprenante, nous constatons au fur et à mesure des années le manque de passage sur notre territoire de palombes, grives, etc... gibiers emblématiques d'une migration vers le sud et au-delà de la Méditerranée. Cette situation pose question.

Pour la petite faune, le manque de gibiers naturels (faisans, perdrix) demande de notre part de faire de nombreux lâchés : 450 faisans et 50 perdrix.

Pour la grande faune (sangliers, chevreuils) nous nous tenons au plan de chasse validé par la fédération de chasse de Charente-Maritime : 20 sangliers, 6 chevreuils et 80 lâchés reproducteurs.

La sécurité, lors des battues de ces grands gibiers, nous a fait réagir pour sécuriser les postes de tirs par l'implantation de 25 miradors. Malgré cela, il est à faire remarquer les difficultés pour sécuriser notre territoire avec les nouvelles pistes cyclables qui ne facilitent pas la mise en place des battues en dehors du secteur des miradors !

Sécurité toujours, nous rappelons et nous appliquons les prélèvements de ces grands animaux qui sont un danger pour les automobilistes la nuit et qui provoquent des dégradations sur les cultures et le vignoble.

On remercie les membres du bureau de l'ACCA, notre piégeur Monsieur Alain Vauzelle pour avoir piégé les renards et les ragondins.

Jérôme Renaud  
Le président de l'ACCA





# Oléron Volley Plage, 10 ans déjà !

Oléron Volley Plage est le prolongement d'une longue histoire du volley-ball à La Brée les Bains. Il faut remonter aux années 1965, où sur la plage du Planginot, il y avait un seul terrain de volley en calcaire compact. Les tournois démarrèrent à cette époque grâce à des passionnés de cette activité dont M. Lionel Pauchard dit « Yo » qui venait en vacances dans ce charmant village.

En 1978, d'autres vacanciers participèrent à l'organisation des tournois. Entre autres, il y avait Dominique et Patrick Monnereau. A l'époque, il y avait peu de monde mais la plage était bien animée. Puis, il y eut vers 1980, un deuxième terrain en dur, suivi en 1986 de notre fameuse cabane « La Pougnette ». Par la suite, un troisième terrain en dur est sorti du sable. Aujourd'hui, il est retourné en sable.

Compte-tenu de l'attrait du volley-ball, dans les années 1988-1989, apparurent les cours pour les enfants, futurs joueurs des tournois.

D'abord ce fut avec Sébastien Le Bosset, puis Benoît...dit « gros chien » enchaina. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se souviennent de lui. Lionel Pauchard fut président de l'association jusqu'en 1990. La relève fut prise par Patrick Monnereau accompagné de sa fidèle équipe pendant plus de 10 ans.

Depuis 1996, il souhaitait que la route de la plage bordant les terrains soit sécurisée pour les pratiquants du volley-ball. Sa demande n'aboutissant pas, il quitta la présidence. Des joueurs de volley-ball lui succédèrent, dont Jonathan Robaud puis Rémi Soufrère, mais hélas, que de passage.

En 2015, la municipalité de La Brée les Bains cherchant un nouveau président fit appel à Myriam Alaguératéguy qui passait beaucoup de temps autour des terrains, aidant à l'organisation des tournois.





On peut dire que, naturellement, elle accepta. Ayant baigné dans le milieu associatif sportif depuis son enfance, joueuse de volley nationale, professeur d'éducation physique et sportive (EPS) amoureuse de La Brée les Bains et ayant vécu des moments inoubliables autour des terrains, il ne pouvait en être autrement. Elle souhaitait que les joueurs puissent poursuivre leur activité et d'autres joueurs et non-joueurs, découvrir ce monde convivial partageant de belles valeurs.

Cela a fait 10 ans, cet été 2025, qu'une nouvelle équipe a repris le flambeau pour que des jeunes découvrent le volley-ball, se perfectionnent puis participent aux tournois. Nos stages ont eu lieu du lundi au vendredi de 10h30 à 12h30, encadrés par des joueurs-entraîneurs de qualité. Ce sont des professeurs d'EPS et/ou entraîneurs à l'année. Ils viennent, pour la plupart, passer leurs vacances à La Brée les Bains depuis leur enfance. Quant aux nouveaux, charmés par l'ambiance qu'ils découvrent, ils reviennent.

Grâce aux trois terrains, il est possible de faire trois groupes de niveaux différents, accueillant des jeunes de 7 à 20 ans. Les tournois sont organisés le mercredi à partir de 13h00 et le samedi à partir de 12h00. Ils permettent de passer un après-midi sportif mais aussi chaleureux pour les jeunes et les spectateurs. Une maman accompagnant son fils fut agréablement surprise. Bien que venant pour la première fois, elle s'est sentie bien. Il est vrai que les « anciens » sont nombreux et que l'ambiance est conviviale.

Là aussi, l'existence des trois terrains permet d'avoir des joueurs de niveaux très différents : du loisir au haut niveau. Grâce aux commerçants de La Brée les Bains, Saint Denis, Le Douhet, Foulerot et Saint Pierre, qui sont nos partenaires, il est possible d'en récompenser un

grand nombre. Tout ceci se conclut en fin de journée autour du pot de l'amitié.

Lorsque le soir arrive, à partir de 20h30, deux fois durant l'été, il est proposé des exhibitions nocturnes. Celles-ci avaient vu le jour en 1985 avec Volley Soleil Brénais pour prendre fin en 2001. Il y a 10 ans, compte-tenu du vécu de ces années, Oléron Volley Plage voulut relancer cette activité. Hélas, il ne put y avoir de suite.

Heureusement, en 2020, la nouvelle municipalité était enthousiaste que cela ait lieu. Depuis, des joueurs de haut niveau (N2-N1-Pro) se rencontrent lors d'un match et nous offrent un beau spectacle. La municipalité de La Brée les Bains met en jeu tous les ans des trophées souvenirs dans les nocturnes.

Oléron Volley Plage remercie chaleureusement la municipalité au nom de tous les joueurs de volley mais aussi familles et amis qui les accompagnent. Effectivement, sans son soutien, en 2020, l'association aurait cessé. Notre demande de sécuriser la route n'obtenait pas de réponse positive et d'autres problèmes de sécurité se profilait. Enfin, en 2020, la route fut sécurisée, non seulement au bénéfice des volleyeurs mais aussi des spectateurs et autres personnes se déplaçant le long de la plage.

Sportifs de 7 à 77 ans et supporters, nous vous attendons l'été prochain sur la plage du Planginot et sous le soleil brénais.  
Oléron Volley Plage

Oléron Volley Plage



### Club de plage : un été magique et inoubliable pour les enfants !

Depuis cinq ans, le club de plage « Les petits Goélands », situé aux abords de la plage Planginot, offre un espace récréatif saisonnier aux enfants, affilié à l'UFCPA (Union française des clubs de plage et leurs amis). Exploité par la société « Anim E Motion », le club bénéficie d'un soutien précieux de la municipalité, qui a facilité sa création en mettant à sa disposition du matériel de loisirs.

Chaque été, le club permet aux résidents et vacanciers de profiter d'activités variées, encadrées par une équipe d'animateurs diplômés. Lors de cette cinquième saison, Richard Fleury, (gérant du club) et son équipe d'animation, ont proposé des semaines à thèmes, captivants, tels que les pirates, Koh-Lanta et Fort Boyard, où les enfants participent à des concours de châteaux de sable, des chasses aux trésors et bien d'autres jeux, le tout dans un cadre respectant les normes de sécurité.

Le club propose des cours de natation avec un maître-nageur diplômé d'État, accessibles à tous les niveaux dès l'âge de trois ans. Les séances sont dispensées en mer sur une zone délimitée par une ligne d'eau. De nombreux enfants ont appris à nager ou ont progressé dans leur niveau de natation grâce à l'écoute du maître-nageur, qui s'adapte aux besoins de chaque participant.

Le club dispose également de nombreuses structures de jeux, notamment des trampolines, des balançoires et deux châteaux gonflables, dont un en forme de crocodile. Ce dernier est particulièrement apprécié des enfants, tant pour les moments de jeu libre que pour les activités encadrées.

Chaque jeudi, une veillée pour les plus grands est organisée, avec des animations variées, des quiz musicaux, ainsi que des tournois sportifs et des sorties à vélo. Les spectacles hebdomadaires, auxquels parents et proches sont invités, permettent aux

enfants de montrer leurs talents à travers des chorégraphies et des performances créatives.

Nous tenons à remercier infiniment la mairie qui nous a offert de très belles coupes, lesquelles seront remises aux enfants lors des Olympiades. La présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Monnereau Patrick durant cet événement a permis de créer de très bons souvenirs partagés entre les enfants et leurs familles.

De nombreux sponsors, tels que Futuroscope, Cacolac, Fleurus, Playmobil, Glenat et Haribo, ont également contribué au succès du club. L'équipe d'animation organise chaque jour des concours très appréciés par les enfants.

À la fin de chaque demi-journée, une remise de récompenses pour tous les enfants inscrits a lieu, avec de nombreux cadeaux offerts par les partenaires de l'UFCPA, ajoutant une note de joie et d'excitation à chaque activité.

Le Club de Plage ainsi que les enfants les remercient chaleureusement pour tout leur investissement et les jeux de qualité.

Pour l'été prochain, le club a prévu d'élargir ses activités avec l'introduction de cours de fitness sur la plage, incluant du CrossFit. Les familles peuvent donc attendre avec impatience une nouvelle saison d'aventures.

Le club de plage « Les petits Goélands » reste un lieu incontournable de loisirs et d'apprentissage sur l'île d'Oléron, où chaque enfant peut s'épanouir dans un univers magique. N'hésitez pas à faire découvrir ce beau club à vos enfants et petits-enfants.

Richard Fleury

0788609460

[www.les-petits-goelands-oleron.fr](http://www.les-petits-goelands-oleron.fr)

[Facebook@Club-des-petits-Goelands-Oleron](mailto:Facebook@Club-des-petits-Goelands-Oleron)



## Un petit paradis de pétanque : chronique d'un été animé à La Brée !

La saison estivale de 2025 a été une fois de plus très animée sur les deux terrains de jeu situés en bas de la rue des Tamaris.

Cet emplacement réservé aux boulistes est un haut lieu des rencontres sportives amicales, chaleureuses, conviviales mais toujours dans un esprit de vacances, même si certaines parties sont très accrochées comme il se doit dans les confrontations.

Les terrains ont été pris d'assaut, toujours occupés, des équipes attendant tranquillement qu'un jeu se libère pour jouer à leur tour.

Cet espace sportif a le don de mélanger toutes les générations, tous les sexes et il est à remarquer d'ailleurs que de plus en plus de femmes pratiquent ce jeu d'adresse et de concentration et qu'elles ne sont pas les dernières à faire la «pige» aux hommes.

Ce qu'il y a de formidable dans ce petit paradis à 20 mètres de la mer, c'est que ce site regroupe tout en une seule unité. Les nouveaux terrains avec 4 couloirs de jeux en plus ont trouvé de suite leur «clientèle» et le mot d'ordre est partout «sourire et amitié».

Les services techniques de la mairie entretiennent cette « Place de la Pétanque » en sécurisant les arrêts en bois et tous les boulistes les remercient pour leur diligence quand il y a besoin. Tous les jours d'été, ce n'est pas loin de 80 joueuses et joueurs qui se retrouvent avec une

grande fidélité et jusqu'au soir les joutes s'enchaînent. Quelle joie de jouer à la pétanque avec le bruit des vagues à quelques mètres ! On dit et on le redit, « un petit paradis » que seule la plage de La Brée offre à tous.

A la saison prochaine mais tout l'hiver également, si le temps le permet, le lieu est occupé tous les après-midi et croyez-nous, les parties sont toujours aussi acharnées et prenantes.

Ces rectangles de jeu sont à l'image de notre petit village, harmonieux, convivial, sportif, avec un lien social très fort qui fait l'unité de ce village gaulois et fier de l'être.

La pétanque et la mer



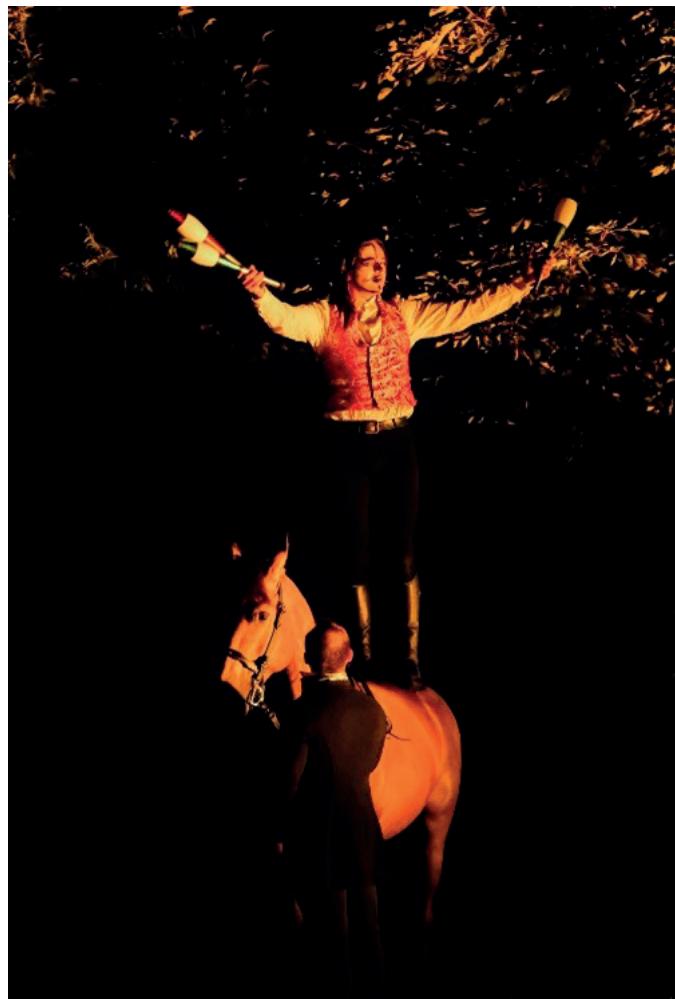
## Un départ de saison incandescent



Le coup d'envoi de la saison a été donné le 9 juillet avec un spectacle de performers de feu sur la grande plage de La Brée.

Ce mélange de virtuosité, de douceur et de technicité a entraîné le public dans le tourbillon visuel parfaitement rythmé. Une véritable ode à l'art du feu.

## Un crépuscule de lumière et de chevaux à La Brée



Un second spectacle sur la plage de La Brée s'est déroulé le 23 juillet pour le plus grand bonheur de tous les spectateurs. Les performers de feu accompagnés de cavaliers émérites ont ravi petits et grands.

Un spectacle unique dans un cadre naturel saisissant, où la lumière des flammes se mêle à celle du couchant, offrant une mise en scène rare et parfaitement maîtrisée.



Crédit photo Artiscènes exceptionnel.



### Un 14 juillet réinventé sous la chaleur estivale

La sécheresse et la chaleur du début d'été ont contraint la municipalité à annuler le feu d'artifice du 14 juillet, habituellement tiré à côté du Moulin de La Brée.

Pour maintenir l'esprit de fête, des échassiers et une fanfare ont animé la soirée sur la place du marché, tandis que les food trucks ont régalé les festivants. Les festivités se sont achevées par le traditionnel bal de la fête nationale.



### Le groupe Lo Roch réchauffe la fin de juillet

Le mois de juillet s'est achevé par un concert du groupe Lo Roch. Malgré des températures peu clémentes, les spectateurs étaient au rendez-vous pour profiter du répertoire varié du groupe.



# Beauté et couronne : la soirée des miss à La Brée

Pour le plaisir de tous, les miss ont assuré le show début août !

A l'issue de la soirée, Miss La Brée 2025 a été couronnée, après une préparation toujours impeccable menée par Lisiâne Pelou et le comité Miss en Oléron.

Les spectateurs ont également profité de l'animation proposée par les commerçants brénais, qui ont largement contribué à l'ambiance de la soirée.



Credit photo : Maurice Guildoux

# Puissance et tradition : le grand retour du catch !

Après l'élection de Miss La Brée 2025, qui a rassemblé un large public début août, l'ambiance festive ne s'est pas essoufflée. Quelques jours plus tard, La Brée-les-Bains renouait avec une autre tradition populaire : le catch.

Dans les années 1960-1970, Oléron accueillait régulièrement les grandes figures du catch. En 2025, La Brée-les-Bains a choisi de renouer avec cette tradition.

Un ring a donc été installé sur la place du marché, encadré par la table des commentateurs. Les services municipaux ont mis à disposition d'autres tables et bancs permettant d'accueillir un large public. La foule a ainsi pu profiter du spectacle et de la restauration sur place.

Un public impressionnant a encouragé les catcheurs pendant les cinq combats orchestrés par le Catch Club Atlantique de Rochefort. L'ambiance, à la fois festive et conviviale, a porté chaque affrontement. Une expérience à renouveler !





## Lumières, fanfare et danse : un 15 août inoubliable !

Le 15 août 2025, le feu d'artifice, exceptionnellement tiré de la mer, a réuni un grand nombre d'estivants et de locaux.

Quatorze minutes de lumières éclatantes ponctuées d'exclamations enthousiastes de la foule !

La fanfare qui a accompagné la retraite aux flambeaux a fait l'unanimité.

Comme chaque année, la soirée s'est conclue sur la piste de danse grâce à la présence du DJ.





## Moustique tigre : pourquoi ne traite t'on pas ?

Le moustique tigre ne peut être éradiqué car ses larves sont résistantes à des conditions environnementales très défavorables.

Les traitements ne sont déclenchés par les autorités sanitaires qu'en cas de risque de propagation épidémique (dengue, chikungunya ou zika). Ils concernent des périmètres limités et respectent des distances de sécurité avec les sites à risques (cours d'eau,...). Seuls les secteurs où un risque est identifié sont traités (lieux fréquentés par une personne malade durant sa période de virémie et où le moustique tigre a été décelé). Ils visent à supprimer les moustiques adultes (les œufs et les stades immatures de l'insecte ne peuvent pas devenir contaminants).

Ces traitements ne sont pas une solution durable pour réduire la nuisance car ils n'ont aucun effet sur les œufs ni les larves de moustiques. Une nouvelle population de moustiques tigres (sains) apparaît donc dans les jours qui suivent l'opération.

Traiter régulièrement présenterait deux inconvénients importants :

Création de résistance aux traitements: les molécules risqueraient alors de ne plus être actives en cas d'épidémies.

Risque d'exposer la population riveraine à ces insecticides par des traitements répétés.

**La liste DES BONS GESTES**

**LUTTONS CONTRE le moustique tigre**

**RANGEONS à l'abri**

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

**VIDONS une fois par semaine**

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y piochera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- Gamelles pour animaux
- Pieds de parasol
- Pits de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- Pluviomètres
- Éléments de décoration  
*Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

**COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire**

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

**ENTRETIENONS**

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caïlebois
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

**NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux**

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évières...)

**Le saviez-vous ?**

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.  
Il est donc né chez vous ou pas loin ! Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les réceptacles où il pond ses œufs et prolifère...

**150 m**

**Coupez l'eau au moustique tigre !**

**Et passez le message à votre voisin**

**L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles**

**Toutes les infos et les flyers à télécharger ici**

## Transport À la Demande (TAD)

La mobilité est un axe important qui doit être pris en charge par la collectivité. Initié par la communauté de communes de l'Île d'Oléron, le transport à la demande a fait son chemin et s'est rapidement intégré à la vie quotidienne des oléronais.

Pour en bénéficier, il suffit d'appeler un numéro unique la veille avant 17h (tél. 05.33.09.47.60). La prise en charge est assurée devant le domicile de chacun.

Il convient d'appeler la veille, également avant 17h, pour indiquer que l'on souhaite prendre le bus.

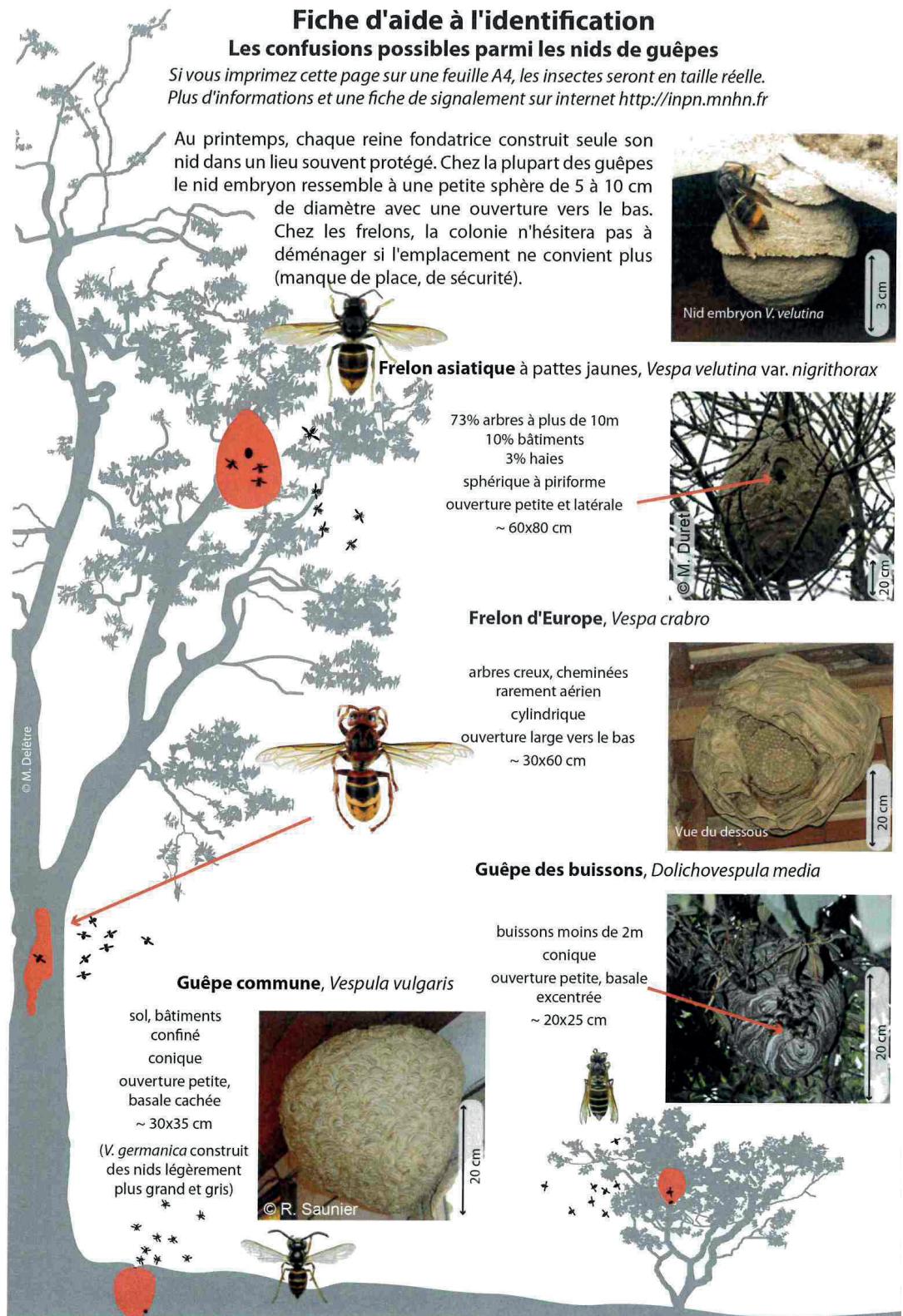
## Frelons asiatiques : nouvelle loi du 14 mars 2025

La proposition de loi frelon asiatique débouche sur l'élaboration d'un plan national de lutte coordonné entre le Ministère de l'Agriculture, celui de la Transition écologique, les collectivités locales et les acteurs socio-économiques.

Il comprend des actions de prévention, de surveillance, de piégeage et de destruction des nids.

**Fiche d'aide à l'identification**  
**Les confusions possibles parmi les nids de guêpes**

*Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle.  
 Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://inpn.mnhn.fr>*



**Frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa velutina* var. *nigrithorax*

Au printemps, chaque reine fondatrice construit seule son nid dans un lieu souvent protégé. Chez la plupart des guêpes le nid embryon ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Chez les frelons, la colonie n'hésitera pas à déménager si l'emplacement ne convient plus (manque de place, de sécurité).

Nid embryon *V. velutina* © M. Duret 3 cm

**Frelon d'Europe**, *Vespa crabro*

73% arbres à plus de 10m  
 10% bâtiments  
 3% haies  
 sphérique à piriforme  
 ouverture petite et latérale  
 ~ 60x80 cm

© M. Duret 20 cm

**Guêpe commune**, *Vespula vulgaris*

arbres creux, cheminées  
 rarement aérien  
 cylindrique  
 ouverture large vers le bas  
 ~ 30x60 cm

Vue du dessous © R. Saunier 20 cm

**Guêpe des buissons**, *Dolichovespula media*

buissons moins de 2m  
 conique  
 ouverture petite, basale excentrée  
 ~ 20x25 cm

© R. Saunier 20 cm

## Un conciliateur de justice à votre disposition ... gratuitement !

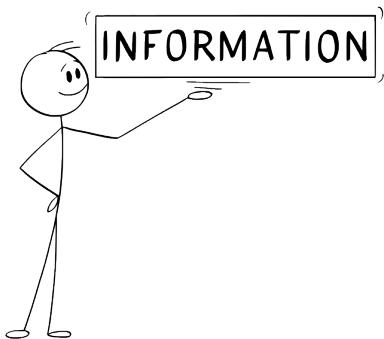
Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable à leur différend. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. L'accord qu'il propose peut être homologué : approbation d'un acte ou d'une convention par la justice.

Depuis le 1er octobre 2023, il est obligatoire de recourir à un mode de résolution amiable avant de saisir le tribunal judiciaire d'un litige portant sur le paiement d'une somme qui ne dépasse pas 5 000 €.

2026	Le Château	Saint Pierre	Saint Pierre	Saint Georges	Saint Georges
Lieu	Mairie	Espace France Service	Espace France Service	Mairie	Mairie
<b>Horaires</b>	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	8h40 - 12h15	14h00 - 17h15	14h00 – 17h15
<b>Janvier</b>	Mardi 6	Mercredi 7	Mercredi 21	Mercredi 7	Mercredi 21
<b>Février</b>	Mardi 10	Mercredi 11	Mercredi 25	Mercredi 11	Mercredi 25
<b>Mars</b>	Mardi 10	Mercredi 11	Mercredi 25	Mercredi 11	Mercredi 25
<b>Avril</b>	Mardi 7	Mercredi 8	Mercredi 22	Mercredi 8	Mercredi 22
<b>Mai</b>	Mardi 5	Mercredi 6	Mercredi 20	Mercredi 6	Mercredi 20
<b>Juin</b>	Mardi 2 et 30	Mercredi 3	Mercredi 10	Mercredi 3	Mercredi 10
<b>Juillet</b>	-----	Mercredi 1er	Mercredi 22	Mercredi 1er	Mercredi 22
<b>Août</b>	Mardi 4	Mercredi 5	Mercredi 19	Mercredi 5	Mercredi 19
<b>Septembre</b>	Mardi 8	Mercredi 9	Mercredi 23	Mercredi 9	Mercredi 23
<b>Octobre</b>	Mardi 6	Mercredi 7	Mercredi 21	Mercredi 7	Mercredi 21
<b>Novembre</b>	Mardi 3	Mercredi 4	Mercredi 18	Mercredi 4	Mercredi 18
<b>Décembre</b>	Mardi 1er	Mercredi 2	Mercredi 16	Mercredi 2	Mercredi 16

*Mairie de Le Château d'Oléron, 4 boulevard Victor Hugo, 17480 Le Château d'Oléron  
Mairie de Saint Georges d'Oléron, rue de la République, 17190 Saint Georges d'Oléron  
Espace France Service, 55 bis route des Allées, 17310 Saint Pierre d'Oléron*

*Ministère de la Justice  
Tribunal Judiciaire de La Rochelle  
Philippe VIGENT  
Conciliateur de Justice  
Mairie  
Rue de la République  
17190 Saint Georges d'Oléron  
*06 74 46 80 05 / conciliateur.vigent@orange.fr**



## Le coin des informations locales et pratiques au quotidien !

### ■ Chiens dangereux

Depuis 1999, les propriétaires ou détenteurs de chiens de la 1ère catégorie (chiens d'attaque : Pit-bull, Boer-bull, Tosa) et de la 2ème catégorie (chiens de garde et de défense : Staffordshire terrier, Rottweiller, Tosa) en application de l'article 211-5 du code rural, au sens de l'arrêté interministériel du 27 Avril 1999, doivent procéder à la déclaration de leur animal à la mairie sous peine d'une contravention.

Pour cela, il convient de présenter en mairie les documents suivants :

- Carte d'identification du chien (comportant le numéro de tatouage),
- Certificat de vaccination antirabique en cours de validité,
- Certificat vétérinaire de stérilisation du chien (uniquement pour les chiens de 1ère catégorie),
- Attestation d'assurance garantissant de la responsabilité civile du propriétaire,
- Attestation d'aptitude délivrée par un vétérinaire agréé.

Il vous sera délivré un récépissé de déclaration qui peut être, à tout moment, ainsi que l'attestation d'assurance et le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, réclamé par les forces de l'ordre.

L'inobservation de ces dispositions constitue un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de fortes amendes.

### ■ Déjections canines

Lorsque vous promenez vos chiens, munissez-vous de petits sacs afin que les rues, trottoirs et plages ne relèvent pas du parcours du combattant...

Des sacs sont à votre disposition au camping municipal, Place Gaston Robert, sur la plage (à deux emplacements) ainsi qu'à la mairie.

Le non ramassage des excréments des chiens constitue une infraction punie d'une amende de 35 euros (article R632.1 du code pénal).

Nous rappelons que pour tout chien qui sera en état de divagation et qui sera identifié, son propriétaire se verra punir d'une contravention de 2ème classe, soit 35 euros conformément à l'article R622.2 du code pénal.

Nous rappelons également que, sur le territoire de la commune, les chiens doivent être tenus en laisse.

### ■ Chiens perdus ou trouvés

Si vous trouvez un chien ou si vous en perdez un, contactez l'élevage de boxer de « La Prise des Viviers » situé au Bois Fleury 17310 Saint-Pierre d'Oléron (voie sans issue derrière l'aérodrome) - Tél : 06 07 45 44 77.

Normalement il y a une permanence tous les jours mais mieux vaut s'en assurer par un appel téléphonique.

### ■ Recensement militaire

En fonction du mois de leur naissance, les jeunes garçons ou filles nés en 2010 doivent se faire recenser en mairie cette année dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.

L'administré est vivement invité à fournir une adresse de messagerie valide lors du recensement. Par exemple, s'ils sont nés en janvier 2010, ils doivent se faire recenser entre janvier et mars 2026.

### ■ Éclairage public

Certains jours, l'éclairage public flanche auprès de chez vous. C'est très désagréable et nous vous comprenons.

Aussi, pour obtenir un dépannage des plus rapides, vous devez relever le numéro de la plaque L.B. suivi de 1 à 3 chiffres, situé, en général, à hauteur d'homme sur le poteau concerné et le signaler à la mairie, qui pourra dès lors transmettre la demande au prestataire.

## ■ Tennis municipal

Allée du Gai Séjour - Ouvert 7j/7j

Réservation à la mairie de 9h à 16h30

Du lundi au vendredi et samedi matin du 1er juillet au 31 août.

Nous rappelons, par ailleurs, que le tennis est ouvert gratuitement, le mercredi, hors saison, aux jeunes, résidents permanents de la commune ou du local jeunes du Foyer Rural de Saint-Denis, accompagnés d'un adulte.

## ■ Ramassage des ordures ménagères et bacs de tri sélectif

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue exclusivement à l'aide des containers individuels ou des containers collectifs. Les cartons, sacs ou autres récipients contenant des déchets ménagers ne sont pas ramassés par l'entreprise effectuant ce service.

Les propriétaires de résidences principales et secondaires doivent placer :

1. Le container à ordures ménagères sur le trottoir, pour la collecte le dimanche avant 20 h.
2. Le container de tri sélectif (jaune) le jeudi avant 20 h.

Les sacs « cabas » jaunes réutilisables ne sont pas ramassés. Ils doivent être vidés dans les colonnes de tri.

Les détritus de jardin doivent être déposés à la déchetterie mais en aucun cas dans les containers individuels ou collectifs.

## ■ Ramassage des encombrants

La commune organise un service gratuit de ramassage des encombrants pour les personnes non équipées pour emmener à la déchetterie les gros objets dont elles désirent se débarrasser.

La demande doit en être obligatoirement formulée auprès des services du secrétariat de la mairie, par lettre, par téléphone ou par mail.

Le ramassage sera ensuite effectué par les services municipaux de la voirie suivant la liste d'inscription transmise par la mairie; chaque dernier lundi du mois.

Les personnes en ayant formulé la demande sont priées de ne sortir leurs encombrants que le jour du ramassage le matin de bonne heure, avant 8 heures.

## ■ Dépôt sur voirie communale

Une demande doit être formulée en mairie pour tout dépôt sur la voirie, tel que dépôt de sable ou gravier et en particulier des gravats résultant de travaux effectués par une entreprise ou un propriétaire.

Ces gravats devront être enlevés à la fin du chantier, la voirie et les trottoirs ne devront pas être dégradés ni encombrés de façon abusive.

## ■ Urbanisme

Il est rappelé à toute personne intéressée par des travaux (construction nouvelle, ravalement de façade, ouverture, abri de jardin, clôture, couverture de maison, changement de destination de locaux, etc...) de bien vouloir se renseigner auprès du service de l'urbanisme de la mairie avant de réaliser ces projets, du lundi au vendredi : de 9h à 12h00. Les membres de la commission d'urbanisme se réunissent en mairie un mardi par mois.

Si vous avez un projet, vous pouvez prendre rendez-vous au service urbanisme de la mairie pour y assister.

Nous attirons votre attention sur un point important concernant l'octroi du certificat de conformité.

Il ne peut être accordé que lorsque les travaux sont intégralement terminés et cela inclut les peintures des volets. Lorsque les volets ont été posés et comportent une couche d'apprêt, six mois doivent s'écouler avant le passage de la couleur définitive. Aussi ne déposez pas votre demande de conformité avant le passage de la peinture définitive.

## ■ Déclaration de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts sur votre habitation dus à la sécheresse ou aux mouvements de terrains et que vous souhaitez faire une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, vous êtes invités à prendre contact avec votre assurance et dans le même temps à déclarer le sinistre à la mairie (par courrier ou par mail).

Merci de joindre des photos à votre courrier. Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie soit par mail soit par téléphone aux horaires d'ouverture.

## ■ Accueil de jour

Pour personnes âgées, dépendantes et/ou désorientées, pour favoriser le maintien à domicile, rompre la solitude et optimiser l'autonomie de la personne âgée : **Maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron.**

Mission : prendre en charge sur une journée, de manière régulière ou occasionnelle, des personnes âgées vivant à domicile, en structure agréée au sein de la maison de retraite.

### Objectifs :

- Stimuler les capacités cognitives et relationnelles des personnes,
- Conserver son autonomie pour favoriser le maintien à domicile,
- Rompre l'isolement et éviter le repli sur soi,
- Se familiariser avec la vie en collectivité,
- Soulager les familles et l'entourage par une prise en charge adaptée.

Encadrement et accompagnement : une aide médico-psychologique référente de l'accueil de jour aidée par une équipe pluridisciplinaire (aide-soignante, animateur, kinésithérapeute, psychomotricienne).

Activités de groupe ou individuelles : les activités proposées ont une visée sociale et occupationnelle. Elles permettent de stimuler les capacités physiques et psychiques des personnes : activités corporelles, atelier de jardinage, cuisine, aide à la vie quotidienne (mettre la table...), groupe de paroles, atelier mémoire, activités manuelles, jeux de société...

Déroulement d'une journée : accueil dès 9h, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, repas en collectivité, 1 séance d'activités ou atelier de 2h, retour à domicile à partir de 16h.

Conditions d'admission : consultation médicale préalable vérifiant la compatibilité de l'état de la personne avec les activités proposées et la gestion d'un groupe.

Accueil régulier ou occasionnel en fonction du souhait des familles et des places disponibles.

### Modalités pratiques :

- Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 (fermeture 1 semaine à Noël, 1 semaine à Pâques et du 15 Juillet au 15 Août).
- Capacité d'accueil : 3 personnes par jour.
- Transport à la charge des familles.
- Possibilité de prise en charge dans le cadre du plan d'aide A.P.A. à domicile.

Contact : maison de retraite de Saint-Georges d'Oléron. Tél : 05.46.76.51.50.

## ■ Sécurité sociale

Parc des Fourriers 5 Avenue Maurice Chupin, 17300 Rochefort

Les délégués sociaux ont pour mission de favoriser l'accès aux soins et le droit à la santé, en coordination avec les partenaires locaux.

### Ils peuvent vous aider à :

- Constituer votre dossier d'invalidité, de Couverture Maladie Universelle.
- Étudier vos droits à l'indemnisation maladie, maternité, accident du travail
- Constituer des dossiers d'aides financières.

En cas d'incapacité temporaire ou définitive, un délégué social peut se déplacer à votre domicile.

### **Pour prendre rendez-vous,appelez le 3646.**

Les délégués sociaux vous reçoivent également sur rendez-vous dans leurs agences.

## ■ Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA)

### Conditions d'attribution :

- Être âgé de 60 ans et plus,
- Résider en France,
- Présenter un état de dépendance qui requiert une aide ou une surveillance régulière pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

L'évaluation de l'état de dépendance sera effectuée par une équipe médico-sociale dont un membre se rendra au domicile du demandeur.

Elle est attribuée sous conditions de ressources.

Elle est versée au bénéficiaire et aux prestataires de services (garde ou aide à domicile, emploi familial, portage des repas à domicile, téléalarme...) en cas de maintien au foyer ou à l'établissement d'accueil (maison de retraite).

Où s'adresser : à la mairie du domicile de la personne âgée.

# Services publics

---

## ■Maison PHARE (Pour un Habitat Adapté et un Réseau d'Entraide)

Alzheimer 17 : 3ème vendredi après-midi du mois de 14 h 00 à 17 h 00, accueil téléphonique ou demande de rendez-vous : 05.46.05.29.79

Solidarité paysan 17 : Association de défense et d'accompagnement des agriculteurs en difficulté créée par des agriculteurs pour les agriculteurs, quelle que soit la nature des difficultés (techniques, administratives, juridiques, etc.). Sur RDV le 3e lundi du mois. 06 86 93 65 97.

ASDEA 86 (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) :Association ayant pour objectif de concourir à la prévention et au traitement des difficultés qui conduisent les plus fragiles dans un processus d'exclusion et de marginalisation.

Elle gère sur le département plusieurs établissements et services dans les domaines suivants de la prévention spécialisée, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité et l'insertion sociale et professionnelle. 05 46 73 14 68

Les permanences à l'hôpital local de Saint Pierre d'Oléron sur rendez-vous au 05.79.22.01.73 ou secmed@hopitaloleron.net

- Chirurgie générale et digestive
- Orthopédie : Trois fois par mois
- Pneumologie : Une fois par mois
- Gynécologie-obstétrique : Tous les lundis
- Urologie : Une fois par mois
- ORL : Les lundis des semaines paires

## ■Maison France Services

55 bis route des Allées, 17310 Saint-Pierre-d'Oléron

Accueil du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h30

Permanences dans les 8 communes de l'île d'Oléron sur rendez-vous au 05 46 47 65 00.

La Communauté de Communes de l'île d'Oléron vous propose à la Maison France Services un accompagnement individuel et confidentiel pour réaliser vos démarches administratives du quotidien.

Vous êtes accompagnés pour :

- Constituer votre dossier administratif,
- Actualiser votre situation,
- Trouver une information,
- Utiliser un service en ligne,
- Faire une simulation d'allocations,
- Faire votre déclaration en ligne.

Des espaces d'échanges vous sont également proposés avec les partenaires de la Maison France Services, sur place ou en visioconférence.

Vous pouvez vous familiariser avec les équipements et l'environnement du numérique mais aussi gagner en autonomie grâce aux ateliers ou à un accompagnement individuel, dans les locaux de la Maison France Services ou pendant les permanences dans les communes (sur rendez-vous préalable au 05 46 47 65 00).

Lors des ateliers gratuits avec une conseillère numérique (sur inscription), vous apprenez par exemple à :

- Utiliser un ordinateur, une tablette, un smartphone, etc.
- Créer et gérer une adresse mail
- Faire une recherche sur internet
- Faire du traitement de texte
- Utiliser les réseaux sociaux
- Créer une visioconférence
- Prendre un rendez-vous médical sur internet
- Faire un achat en ligne, etc.

Plusieurs équipements sont mis à votre disposition : 4 postes informatiques complets, un scanner, un copieur, un accès internet. Deux espaces de confidentialité sont aussi aménagés pour les rendez-vous et visioconférences.

## Etat civil brénais



01/01 au 31/12/2025

### ■ NAISSANCES

19.09.2025 à Rochefort ..... Raphaël René ROBILLARD BERTHELOT

### ■ MARIAGES

08.03.2025 .....	Jean-Baptiste MADEC et Martine Ginette Emma TABERLET
09.05.2025 .....	Gérald Léon Gérard Philippe Gilles QUEVAL et Delphine Nelly SAUROIS
09.05.2025 .....	Tristan Bruno MONTETAGAUD et Amandine Sophie LASALMONIE
30.05.2025 .....	Sébastien REIN et Marina SERVANT
07.06.2025 .....	Alexandre Maxime BOIS et Sophie Catherine LAMAIN
21.06.2025 .....	Kevin Jérémy MENANTEAU et Claire Gisèle Liliane DEVILLERS
12.07.2025 .....	Lucie Odile GAILLEMARD et Camille Catherine GOLET

### ■ DÉCÈS

17.01.2025 à Rochefort .....	Marguerite Irène BARATTE épouse LE BROZEC .....	74 ans
20.01.2025 à La Brée-les-Bains .....	Dorian SOURISSEAU.....	22 ans
27.02.2025 à Saint-Pierre d'Oléron .....	Denis Jeanne DESAUTÉ veuve BOUCRAULT.....	101 ans
01.03.2025 à La Brée-les-Bains .....	Paule Marguerite Anne-Marie LECOMTE veuve LEBOUCHER .....	97 ans
03.03.2025 à La Rochelle .....	Françoise Germaine Charlotte PASTORI .....	75 ans
05.03.2025 à Coulommiers .....	Rolande Marcelle Eugénie COUBARD veuve BRILLOUET .....	90 ans
05.06.2025 à La Brée-les-Bains .....	Guy Michel LABONNE .....	76 ans
20.06.2025 à La Rochelle .....	Jean-Pierre Raymond FORT .....	78 ans
30.06.2025 à La Brée-les-Bains .....	Arlette Micheline CONIL veuve GARCIA.....	86 ans
06.08.2025 à Rochefort .....	Henriette Jeanine MALIGNE veuve ZIZARD .....	91 ans
31.08.2025 à La Rohelle .....	Dominique ZARANSKI.....	66 ans
07.09.2025 à Rochefort .....	Bernard Désiré Marie LE BROZEC .....	80 ans
10.09.2025 à Chambon .....	Perrine France Soline RÉGIS .....	64 ans
24.09.2025 à Rochefort .....	Ramon Floréal PONTI .....	82 ans
19.10.2025 à La Brée-les-Bains .....	Prune Coline MATEO .....	46 ans
09.11.2025 à La Brée-les-Bains .....	Emilienne Marie Rose FORT .....	100 ans
13.11.2025 à Poitiers .....	Magalie BAUDIMONT .....	45 ans
18.11.2025 à Rochefort .....	Cristiane Delphine BOUCHERIE .....	97 ans
25.11.2025 à La Brée-les-Bains .....	Jérôme Jean René RONDEL .....	67 ans
15.12.2025 à La Brée-les-Bains .....	Yannick Gilles ROY.....	72 ans



### ■ AGENCE POSTALE LA BRÉE

Basse saison : du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Haute saison : du lundi au samedi de 9h à 12h, lundi et mercredi de 14h à 16h.

Tél. 05.46.47.83.00

### ■ ASSISTANCE SOCIALE

Rendez-vous à prendre au 05 46 47 00 68

### ■ BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

A côté de l'Office de Tourisme.

En saison : mardi, mercredi, vendredi, samedi de 10h à 12h30.

Hors saison : mercredi de 10h à 12h.

### ■ ÉCOLE DE LA BRÉE

34 Rue des Boulassiers, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.82.41

### ■ EAUX ET ASSAINISSEMENT

RESE, Dolus d'Oléron

Tél. 05.46.75.39.64

### ■ MAIRIE DE LA BRÉE

Lundi au vendredi 9h à 16h30

Samedi matin 9h à 12h (du 1er juillet au 31 août).

Place de la République, 17840 La Brée

Tél. 05.46.47.83.11

E.mail : [mairie@labree.fr](mailto:mairie@labree.fr)

Site internet : [www.labreelesbains.com](http://www.labreelesbains.com)

Facebook @Commune-de-La-Brée-les-Bains

### ■ OFFICE DE TOURISME

De janvier à mars et d'octobre à décembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Pendant les vacances de la Toussaint ouvert jusqu'à 18h.

D'avril à juin et septembre : du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Pendant les vacances de Pâques, pour les ponts et les week-ends prolongés, ouvert également le dimanche matin de 10h à 12h30.

Juillet-août : du lundi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h. Dimanche de 9h30 à 13h. Sous réserve de modifications.

Rue des Ardillères, 17840 La Brée-les-Bains  
Tél. 05.46.47.96.73

### ■ MNS SURVEILLANCE PLAGE

Juillet - Août de 11h à 19h

Tél. 05.46.47.82.14

### ■ MARCHÉ

Pendant la saison et vacances scolaires : quotidien

Hors saison : mercredi, vendredi, samedi, dimanche, jours fériés et tous les jours pendant les vacances scolaires..

### ■ OFFICE RELIGIEUX

Pour prendre connaissance des jours et heures des offices religieux, merci d'appeler : Curé de St-Georges Tél : 05.46.76.60.10

Curé de St-Pierre Tél : 05.46.47.11.44.

Protestant : Temple de Saint-Pierre.

## Services d'urgences

■ POMPIERS ..... 18 ■ URGENCIE (appel européen) ..... 112

■ SAMU ..... 15 ■ GENDARMERIE ..... 17

Brigade de Saint-Pierre d'Oléron

# Carnet d'adresses

## ■ COLLECTE D'ORDURES

Ordures ménagères (bacs verts) : dimanche à partir de 20h

Déchets recyclables (bacs jaunes) : jeudi à partir de 20h

Autres déchets : à déposer à la déchetterie « La Royale » à La Brée-les-Bains du lundi au samedi : 9h / 11h50 et 14h / 17h50. Le dimanche matin du 1er avril au 31 octobre :

9h / 11h50. Fermée les jours fériés

Tél. 05.46.75.92.28

## ■ SECURITÉ SOCIALE

Sur rendez-vous.

Tél. 36 46

## ■ GESTION DES ORDURES

Renseignements et réclamations redevances auprès de la Communauté de Communes

Tél. 05.46.47.24.68

## ASSOCIATIONS

# Associations de propriétaires

## ■ Syndic Clos des Vignes

Madame Solange Remandet  
Lot 11 Le Clos des Vignes, 95 rue de St Denis  
17840 La Brée-les-Bains

## ■ Syndic Résidence La Mer et Résidence Les Alizés

Monsieur le Directeur  
Baudry Immobilier, 52 rue Cochon Duvivier  
17304 Rochefort Cedex

## ■ Association syndicale libre Les Proires

Madame Claire Delourme  
06.74.94.19.71  
delourmeclaire@gmail.com

# Autres

## ■ Association des Commerçants et Artisans Brénais (ACAB)

Président : M. Guillaume Mugeotte

## ■ Oléron Pétanque Elite (OPE)

Responsable : M. Anthony Clarté  
Place de la République 17840 La Brée-les-Bains  
oleronpetanqueelite@gmail.com

Tél. 06.11.12.21.27

## ■ Terres d'Expression (poterie)

Présidente : Mme Sylvie Mugeotte  
12 rue de Saint-Denis, 17840 La Brée-les-Bains

## ■ Les Cavaliers de l'Ileau

Route de l'Ile, 17840 La Brée  
(2 kms après la sortie de l'agglomération)  
Mme Caroline Renaud  
Tél. 06.80.01.03.69

## ■ Association Brénaise des Amis de l'Orgue (ABAO)

Présidente : Mme Marie-Danièle Michelat  
19 bis route de Gaudy, 23000 Saint Feyre

## ■ Foyer Brénais

Président : M. Jean-Pierre Chaboche  
20 rue des Ardillières 17840 La Brée-les-Bains  
Tél. 05.46.75.77.01 - foyer.brenais@gmail.com

## COMMERCANTS - ARTISANS

### ■ ALIMENTATION GÉNÉRALE

SARL du Centre Bourg - COOP  
Place Gaston Robert  
Tél. 05.46.47.80.27

### ■ AQUACULTURE

Les Fermes Marines du Soleil  
Le Douhet  
Tél. 05.46.76.58.42

### ■ ARTISANAT

La Fabrique Baudet culotté  
3 rue de Saint-Denis  
Tél. 06.60.31.96.46  
À fond les savons  
muriel@afondlessavons.fr  
Tél. 06.68.50.30.43

### ■ BOUCHERIE

L'Entrecôte  
Place Gaston Robert  
Tél. 05.46.36.35.93

### ■ BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Place Gaston Robert  
Tél. 05.17.25.45.20

### ■ CAMPINGS

Camping municipal Le Planginot  
Allée du Gai Séjour  
Tél. 05.46.47.82.18  
Camping Antioche d'Oléron  
Route de Proires  
Tél. 05.46.47.92.00

### ■ CONCIERGERIE

Mme Véronique Toullion  
Tél. 06.25.59.68.14  
conciergerielabree@gmail.com

### ■ CAVE - VINS - SPIRITUEUX

M. Maxime Pinard  
Vignoble les Alletières R.D. 734  
Tél. 06.11.71.82.24

### ■ CHAMBRES MEUBLÉES

Mme Colette Bessin  
Le Grillon - Rue de la Roulette  
Tél. 06.37.10.30.14

### ■ COIFFURE

Le Salon  
24 rue de Saint-Denis  
Tél. 05.46.36.30.25

### ■ COMMUNICATION

ALC Communication  
Tél. 06.88.08.70.27

### ■ GARDIENNAGE (bateaux et caravanes)

M. Blanchard  
Le Piorret  
Tél. 06.82.56.89.06  
M. Jean-Pierre Fort  
Z.A. La Baudette  
Tél. 05.46.47.83.45  
Gardiennage brénais  
Z.A. La Baudette  
Tél. 06.12.77.81.19  
Incas gardiennage  
12 rue de la Baudette  
Tél. 05.46.47.88.84

### ■ HÔTEL

La Chaudrée  
Place Pasteur  
Tél. 05.46.47.81.85

### ■ IMMOBILIER (Agence)

Mme Virginie Fort  
Place Gaston Robert  
05.46.47.83.45  
M. Alex Loup  
156 rue des Boulassiers  
Tél. 06.24.54.53.32

### ■ LIBRAIRIE PAPETERIE

SARL du Centre Bourg  
Place Gaston Robert  
Tél. 05.46.47.80.27

### ■ LOCATION - VENTE CYCLES

M. Romain Blanchard - Cycl'Oléron  
29A rue des Ardillières  
Tél. 05.46.75.97.61 / 06.82.56.89.10

### ■ MARAIS SALANTS

Le Cristal du Saunier  
Route de l'Ile  
Tél. 07.81.98.29.61

### ■ PLAISANCE (mécanique et gardiennage bateaux)

M. Stéphane Savinel - Escale Technique  
6 rue du Ver Luisant  
Tél. 05.46.75.71.06  
M. Pascal Schaeffer - Espace Nautique  
Forêt du Douhet  
Tél. 05.46.75.07.22

# Carnet d'adresses

## ■ SERVICE À LA PERSONNE

À tout Âge

3 rue des Prés

Tél. 06.60.82.53.25

## ■ SOINS - BEAUTÉ

Mme Murielle Tixedor

Tél. 07.84.17.20.67

## ■ TABACS - SOUVENIRS

Tabac de la Plage

Place Gaston Robert

Tél. 05.46.47.83.77

## ■ TRANSPORT DE PERSONNES

M. Stéphane Loubière

Tél. 06.26.79.87.03

passsages17@gmail.com

## ■ TAXI

Mme Christine M'Passi

Tél. 06.85.80.24.28

M. Franck Cordier

Tél. 07.61.66.15.96

## ■ VOILE

M. Jean-Yves Gomez - Azulile

Tél. 06.88.30.28.34

## ENTREPRISES DU BÂTIMENT

## ■ CARRELAGE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

## ■ CHAUFFAGE

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

## ■ ÉLECTRICITÉ

Ets Bouilly et fils

Rue des Prés

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

## ■ ENTRETIEN PARCS/JARDINS

M. Philippe Collas - Rapid' Services

Rue Adolphe Jousset

Tél. 05.46.47.84.50

M. Dominique Toulliou

8 bis Avenue de la mer

Tél. 06.07.11.91.67

## ■ GROS OEUVRES - BÉTON - CARRELAGE

M. Vauzelle Construction & fille

22 rue du moulin, ZA La Baudette

entreprisevauzelle@gmail.com

Tél. 05.46.47.92.82

## ■ MAÇONNERIE

M. Patrice Monteau

3 chemin des Sablons

Tél. 06.73.52.99.46

M. Vauzelle Construction & fille

22 rue du moulin, ZA La Baudette

entreprisevauzelle@gmail.com

Tél. 05.46.47.92.82

## ■ MULTI-TRAVAUX

M. Bruno Gourgnard

6 D rue de la Jonchère

Tél. 06.61.80.66.24

M. Antony Martin

28 Rue du Général de Gaulle

Tél. 06.47.99.78.74

## ■ NETTOYAGE

M. Léopold Casin - Net Eclair

Rue de la Baudette

Tél. 05.46.47.92.98

## ■ PEINTURE

M. Eric Guillonneau

57 Avenue Alexandre Dumas

Tél. 05.46.47.99.50

M. James Robin

48 rue des Alliécelles

Tél. 05.46.75.72.60

## ■ PLOMBERIE - SANITAIRE

Ets Bouilly et fils

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.92.23

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

M. Patrick Martin

4 rue de Chevellours

Tél. 06.15.70.67.43

M. Nicolas Dupuet

Tél. 07.67.80.46.14

## ■ PLOMBERIE - ZINGUERIE

M. Thomas Chevrier

1 bis rue des Rechardes

Tél. 06.32.26.61.09

Plomb'elec 17

Z.A. La Baudette

Tél. 05.46.47.87.65

## SERVICES MEDICAUX

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Cabinet médical**  
20 rue des Ardillières

### INFIRMIÈRES

**Mme Myriam Hervé**  
11 rue du Moulin  
Tél. 06.88.86.50.04  
**Mme Mallory Pelmont**  
11 rue du Moulin  
Tél. 06.88.86.50.04  
**Mme Corinne Naraoui**  
Tél. 06.60.02.07.80

### KINÉSITHÉRAPEUTE

**M. François Boutin**  
19 rue de Saint-Denis  
Tél. 06.07.91.43.22

## BARS - DISCOTHÈQUE - RESTAURANTS

### CRÊPERIE

**M. Lionel Giret - Bistrot du Vieux Port**  
Le Douhet  
Tél. 05.46.76.56.37  
**Mme Crêpe**  
4 place de Verdun

### RESTAURANTS

**L'Odyssée**  
Place Gaston Robert  
Tél. 05.46.47.83.23  
**Le Cosy du Moulin**  
Moulin de La Brée  
Tél. 06.34.55.56.00  
**Crevettes et Claquetttes**  
13 rue de Saint-Denis  
Tél. 06.32.85.79.84  
**M. Gauthier Fournier - Resto du marché**  
31 rue de Saint-Denis  
Tél. 05.46.75.91.60

### Mise à jour

Votre activité est domiciliée  
à La Brée et vous souhaitez :  
figurer gratuitement sur ce document  
ou signaler une modification ?

### CONTACTEZ-NOUS

**05.46.47.83.11**

### DISCOTHÈQUE

**M. Lionel Giret - Les Ecluses**  
Le Douhet  
Tél. 05.46.76.56.37

### PIZZERIAS

**La Casa Giorgiani**  
2C Avenue des Anciens combattants  
Tél. 05.46.85.32.77  
**La Cabane**  
1 rue des Ardillières

### CAFÉ - BAR - RESTAURANT

**L'Odyssée**  
Place Gaston Robert  
Tél. 05.46.47.83.23  
**L'Atypique**  
Allée de la digue

# Sauvegarde des habitants

Notre monde contemporain vit des événements dramatiques pour lesquels il convient d'anticiper par des mesures de prévention et de protection de la population. Notre commune dispose de deux outils informatiques performants :

## 1 - Plan de sauvegarde « NUMERISK »

Il permet de recenser les personnes âgées, handicapées, à la santé fragile susceptibles d'avoir besoin d'aide de toutes sortes (exemples : pendant la crise sanitaire COVID, durant une canicule, tempête etc...).

## 2 - Système de contact par téléphone et SMS « EVERYONE »

En cas de crise grave, la mairie peut ainsi vous contacter sur votre portable ou vous envoyer des SMS (petit message écrit envoyé sur votre téléphone portable).

Ces outils sont déjà bien alimentés cependant ils ont besoin d'être mis à jour régulièrement afin d'être efficaces. **L'inscription et la mise à jour des informations se font uniquement suite à votre demande.** Pour être inscrit et maintenir vos informations à jour, retournez le coupon ci-dessous à la mairie (Renseignements : 05.46.47.83.11).



À retourner en mairie !

### Je souhaite m'inscrire (ou inscrire un proche) à la liste NUMERISK

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Téléphone domicile \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

#### Personne bénéficiant actuellement de

Aide à domicile  Soins à domicile  Aide alimentaire CCAS  Autres services  Aucun service  Non renseigné

#### Type de vulnérabilité

Plan canicule  Personne handicapée  Personne isolée  Personne sans moyen de locomotion  Situation précaire

#### Adresse

Rue \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Résidence principale  Résidence secondaire

#### Personne à prévenir

Nom \_\_\_\_\_ Tél. (portable) \_\_\_\_\_

### Je souhaite m'inscrire (ou inscrire un proche) à la liste EVERYONE

Nom / Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_  Résidence principale  Résidence secondaire

**TOURISTES**  
VISITEZ LA BRÉE  
SA PLAGE de SABLE FIN  
son OMBRAGE INCOMPARABLE



*Mémoire locale*